

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

-----  
Paix - Travail - Patrie

-----  
Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural



REPUBLIC OF CAMEROON

-----  
Peace - Work - Fatherland

-----  
Ministry of Agriculture  
and Rural Development

# STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL (SDSR)

## SYNTHESE DU VOLET AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL



Juillet 2006



# Table des Matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>LE SECTEUR AGRICOLE ET RURAL AU CAMEROUN : ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS.....</b>	<b>3</b>
2.1	SPECIFICITES DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL AU CAMEROUN .....	3
2.1.1	Secteur moteur principal de l'économie camerounaise .....	3
2.1.2	Secteur clé pour la sécurité alimentaire.....	4
2.1.3	Point d'ancrage des actions de réduction de la pauvreté .....	4
2.1.4	Gisement d'emplois productifs.....	4
2.2	ATOUTS ET POTENTIALITES DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL .....	5
2.2.1	Une grande diversité agro-écologique.....	5
2.2.2	Une disponibilité en terres agricoles .....	6
2.2.3	Un fort potentiel en terres irrigables .....	6
2.2.4	Des populations rurales entreprenantes et dynamiques.....	6
2.2.5	Une position géographique hautement stratégique.....	6
2.3	DES PERFORMANCES EN DEÇA DES ATTENTES.....	6
2.3.1	Dégradation relative de la production agricole per capita.....	6
2.3.2	Fragilité de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaires .....	7
2.3.3	Insuffisance du développement des échanges commerciaux internationaux et régionaux .....	7
2.3.4	Persistance et aggravation de la pauvreté en milieu rural .....	8
2.4	LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL.....	8
2.4.1	Les contraintes de productivité et de production .....	8
2.4.2	Les contraintes d'accès aux marchés .....	9
2.4.3	La précarité des conditions de vie en milieu rural.....	9
2.4.4	Les contraintes à l'organisation à l'emploi et à la formation des producteurs .....	9
2.4.5	Les contraintes liées à la gestion des ressources naturelles .....	9
2.4.6	Les contraintes liées à l'environnement institutionnel.....	9
2.4.7	L'insuffisance des financements.....	10
2.5	DES DEFIS MAJEURS POUR LE SECTEUR AGRICOLE ET RURAL .....	10
2.5.1	La lutte contre la pauvreté en milieu rural .....	10
2.5.2	La sécurité et l'autosuffisance alimentaires.....	10
2.5.3	La gestion durable des ressources naturelles .....	11
2.5.4	L'intégration dans les échanges régionaux et internationaux .....	11
<b>3</b>	<b>POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL.....</b>	<b>12</b>
3.1	LES OBJECTIFS DE POLITIQUE.....	12
3.1.1	Assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires.....	12
3.1.2	Soutenir la croissance économique et contribuer à l'emploi et aux exportations .....	12
3.1.2.1	Accélérer la croissance du PIB agricole.....	12
3.1.2.2	Développer l'emploi dans le secteur agricole et rural .....	13
3.1.2.3	Développer les exportations de produits agricoles.....	13
3.1.3	Accroître les revenus des producteurs .....	14
3.1.4	Améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural .....	14
3.1.5	Assurer une meilleure utilisation et une meilleure gestion du capital naturel.....	15
3.2	LES OBJECTIFS STRATEGIQUES .....	15
3.2.1	Développer durablement les productions et l'offre agricoles .....	15
3.2.1.1	Des objectifs de croissance de la production agricole en cohérence avec l'évolution des besoins .....	15
3.2.1.2	Des objectifs compatibles avec les potentialités de croissance de la production agricole.....	18
3.2.1.3	Les filières stratégiques .....	20
3.2.1.4	Une politique de développement des productions et de l'offre agricoles et alimentaires.....	22
3.2.2	Gérer durablement les ressources naturelles.....	27
3.2.3	Promouvoir le développement local et communautaire .....	28

3.2.4	<i>Développer des mécanismes de financement adaptés</i> .....	28
3.2.5	<i>Développer l'emploi et la formation professionnelle agricoles</i> .....	29
3.2.5.1	Développement de l'emploi .....	29
3.2.5.2	Développement de la formation professionnelle agricole.....	30
3.2.6	<i>Gérer les risques d'insécurité alimentaire</i> .....	31
3.2.7	<i>Développer le cadre institutionnel</i> .....	31
<b>4</b>	<b>AXES ET PROGRAMMES D'INTERVENTION ET LE CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME.....</b>	<b>33</b>
4.1	DEVELOPPEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS ET DE L'OFFRE AGRICOLES.....	34
4.1.1	<i>Programme de Développement des Exploitations Agricoles (PDEA)</i> .....	34
4.1.1.1	Sous-Programme de Développement des Petites Exploitations Agricoles (SPDPEA).....	34
4.1.1.2	Sous-Programme de Développement des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (SPDMGEA).....	34
4.1.2	<i>Programme de Développement de l'Offre des Intrants (PDOI)</i> .....	35
4.1.2.1	Sous-Programme d'Appui à la Production des Semences et Matériel Végétal (SPAPSMV).....	35
4.1.2.2	Sous-Programme d'Appui à la Distribution des Engrais et Pesticides (SPADEP).....	36
4.1.3	<i>Programme de Développement de la Compétitivité des Produits Agricoles et alimentaires (PDCPA)</i> .....	36
4.1.4	<i>Programme de Développement des Organisations Professionnelles Agricole (PDOPA)</i> .....	37
4.1.5	<i>Programme National de Vulgarisation et de Conseil Agricoles (PNVCA)</i> .....	38
4.2	GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES .....	38
4.2.1	<i>Programme de Gestion des Sols en Agriculture (PGSA)</i> .....	38
4.2.2	<i>Programme de Maîtrise de l'Eau en Agriculture (PMEA)</i> .....	39
4.3	DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE .....	40
4.3.1	<i>Programme de Développement Communautaire et d'Amélioration du Cadre de Vie (PDCACV)</i> .....	40
4.3.1.1	Sous-programme de Développement des Capacités (SPDC).....	40
4.3.1.2	Sous-Programme de Développement des Infrastructures Rurales (SPDIR) .....	40
4.3.1.3	Sous-Programme d'Appui à l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural (ACVR) .....	41
4.4	DEVELOPPEMENT DE MECANISMES DE FINANCEMENT ADAPTES .....	42
4.4.1	<i>Programme d'Appui au Financement du Secteur Agricole (PAFSA)</i> .....	42
4.5	DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES.....	42
4.5.1	<i>Programme de Rénovation et de Développement de la Formation Professionnelle Agricole (PRDFA)</i> .....	42
4.5.2	<i>Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA)</i> .....	43
4.6	GESTION DES RISQUES D'INSECURITE ALIMENTAIRE.....	44
4.6.1	<i>Programme National de Gestion des Risques d'Insécurité Alimentaire (PNGRIA)</i> .....	44
4.7	DEVELOPPEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	45
4.7.1	<i>Programme de Renforcement des Capacités de Mise en Oeuvre de la Stratégie (PRCMOS)</i> .....	45
4.7.1.1	Sous-Programme d'Amélioration de la Gouvernance et Renforcement des Capacités de Maîtrise d'Ouvrage du MINADER (SPAGRCMO).....	45
4.7.1.2	Sous programme d'appui à l'amélioration des politiques agricoles (SPAAPA).....	45
4.7.1.3	Sous programme Renforcement des Capacités de Maîtrise d'Œuvre des Structures Spécialisées (SPRCMOSS) .....	46
4.7.2	<i>Programme National des Statistiques Agricoles et Alimentaires (PNSAA)</i> .....	46
4.7.3	<i>Programme de Promotion d'un Environnement Législatif et Réglementaire incitatifs (PPELR)</i> .....	47
4.7.4	<i>Programme Fonctionnement du Ministère (PFM)</i> .....	48
4.8	LE CADRE DE DÉPENSES À MOYEN TERME (CDMT) .....	48
<b>5</b>	<b>STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>50</b>
5.1	STRATEGIE DE FINANCEMENT .....	50
5.1.1	<i>Une stratégie d'accroissement des capacités de financement national : variables d'articulation</i> .....	50
5.1.2	<i>Une stratégie de promotion de l'accroissement de l'efficacité de l'aide extérieure</i> .....	51
5.2	PRINCIPES D'INTERVENTION .....	52

5.2.1	<i>S'appuyer sur les projets des acteurs.....</i>	52
5.2.2	<i>Mettre en œuvre une démarche contractuelle basée sur la recherche de résultats.....</i>	53
5.2.2.1	<i>Une contractualisation avec les bénéficiaires.....</i>	53
5.2.2.2	<i>Une contractualisation avec les maîtres d'œuvre.....</i>	53
5.2.3	<i>Associer les acteurs à la mise en œuvre des projets et des programmes et les responsabiliser dans la réalisation des activités. ....</i>	53
5.2.4	<i>Organiser la cohérence des interventions.....</i>	54
5.2.5	<i>Reconstruire la cohérence de la stratégie au niveau régional.....</i>	54
5.2.6	<i>Renforcer la fonction de maître d'ouvrage.....</i>	54
5.2.7	<i>Mettre en place des structures de concertation et de coordination appropriées.....</i>	54
5.3	<b>STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	55
5.3.1	<i>S'assurer de l'appropriation de la stratégie par l'ensemble des acteurs et partenaires.....</i>	55
5.3.2	<i>Mettre en œuvre les programmes structurants.....</i>	55
5.3.3	<i>S'appuyer sur les acquis des programmes en cours et valoriser les expériences pilotes.....</i>	55
5.3.4	<i>Négocier la mise en oeuvre des programmes structurants.....</i>	55
5.4	<b>PRIORITES DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	56
5.4.1	<i>Les critères de priorité.....</i>	56
5.4.2	<i>Les programmes et projets prioritaires.....</i>	56
5.5	<b>DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION.....</b>	57
5.5.1	<i>Les Indicateurs.....</i>	57
5.5.2	<i>Les outils de suivi.....</i>	57
5.5.2.1	<i>La base de données des programmes et projets.....</i>	57
5.5.2.2	<i>La feuille de route et le budget.....</i>	57
5.5.2.3	<i>Les enquêtes et observatoires.....</i>	57
5.5.3	<i>Les instances de suivi.....</i>	58
5.5.3.1	<i>Les structures organiques du MINADER.....</i>	58
5.5.3.2	<i>Les instances de concertation et coordination.....</i>	58
5.6	<b>LE ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS.....</b>	58



## Liste des tableaux et figures :

Tableau 1 : Contribution du secteur rural à la richesse nationale (en milliards de FCFA) .....	3
Tableau 2 : Objectifs d'exportation (en tonnes) de différents produits agricoles à l'horizon 2010 et 2015 .....	13
Tableau 3 : Objectifs de production agricole du Cameroun à l'horizon 2015 .....	15
Tableau 4 : Niveaux de production 2005 des différentes spéculations avec les hypothèses moyennes sur les rendements et les superficies cultivées à l'horizon 2010 et 2015.....	<u>1948</u>
Tableau 5 : Synthèse du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du MINADER .....	<u>4947</u>

-----

Figure 1 : Couverture des provinces par les différentes zones agro-écologiques .....	5
Figure 2 : Lien entre les objectifs de politique et les objectifs stratégiques du MINADER	<u>1746</u>
Figure 3 : Evolution des niveaux de production projetés et de la tendance pour trois spéculations agricoles au Cameroun entre 2001 et 2015 .....	<u>1847</u>
Figure 4 : Objectifs stratégiques et programmes du MINADER .....	<u>3332</u>
Figure 5 : Description du mode d'intervention pour l'appui aux exploitations agricoles .	<u>5250</u>



# 1 INTRODUCTION

---

Sur la période 1993-2003, l'économie camerounaise a connu un taux de croissance moyen annuel de 4,6%. Il en a été de même pour le secteur rural dont la part dans le PIB s'est maintenue autour de 20%, avec 15% pour le PIB des productions végétales. Durant cette période, la croissance du PIB agricole a été tirée par les cultures vivrières qui ont connu un taux de croissance annuel moyen de 4,9% contre 1,6% pour les cultures industrielles.

Depuis l'année 2000 et ce dans le cadre de l'enrichissement des politiques ciblées du DSRP, de multiples études ont été conduites sur les secteurs de croissance dans les domaines de : (i) la création des richesses, (ii) l'intégration dans l'économie, (iii) la création d'emplois, (iv) la contribution aux exportations et (v) la distribution des revenus. La position privilégiée de l'agriculture vivrière et l'agriculture industrielle et d'exportation a été confirmée, respectivement en première et quatrième position des quinze (15) branches productives prioritaires.

Le présent document constitue la synthèse de l'actualisation et l'adaptation du Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR), version février 2002, en matière d'agriculture et de développement rural. Il s'inscrit dans la continuité de l'accomplissement des missions assignées au MINADER et des événements récents ayant eu lieu sur la scène nationale, sous-régionale, africaine et internationale. L'ambition ici est de relever le défi de l'anticipation prospective et de saisir des opportunités nouvelles.

Le diagnostic approfondi met en évidence le rôle clé du secteur rural dans l'économie et la société camerounaise, en même temps qu'il renvoie à l'abondante dotation en ressources productives et une déficience dans leur valorisation. L'analyse met en exergue les opportunités et contraintes relatives au développement des structures de production, de l'équipement rural, du développement de l'emploi et de l'amélioration du cadre institutionnel ainsi que les défis majeurs à relever par le secteur.

La stratégie du MINADER poursuit sept objectifs stratégiques déclinés en grands programmes structurants et projets, assortis d'un cadre de dépenses à moyen terme. La stratégie d'intervention, les éléments de coût et les modalités de mise en œuvre sont également développés.

Le Gouvernement entend dès lors engager avec les différents acteurs de ce secteur prioritaire, un dialogue constructif, devant déboucher sur un partenariat actif qui garantisse durablement la croissance et la compétitivité et dans lequel les rôles de l'Etat, du secteur privé, des collectivités territoriales décentralisées et de la société civile seront clairement définis. La conclusion de ces programmes est rendue d'autant plus urgente que le secteur doit s'arrimer aux discussions en cours avec les bailleurs de fonds sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement.



## 2 LE SECTEUR AGRICOLE ET RURAL AU CAMEROUN : ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS

### 2.1 Spécificités du secteur agricole et rural au Cameroun

#### 2.1.1 Secteur moteur principal de l'économie camerounaise

Malgré la réduction de son importance relative depuis l'indépendance, le secteur rural reste le secteur clé de l'économie nationale tant pour sa contribution au PIB que pour les effets d'entraînement sur les autres secteurs.

Durant les trente dernières années, la croissance du Cameroun a été tirée par les exportations de matières premières, d'origine agricole ou pétrolière. Les recettes d'exportation ont constitué une des sources essentielles de l'investissement public et privé. Les exportations du secteur rural représentent environ 55% des recettes d'exportation du pays devant les 30 % provenant des hydrocarbures. Les principaux produits agricoles exportés sont le cacao (fèves, pâte, beurre et préparation), la fibre de coton, le café, la banane, le caoutchouc et l'huile de palme.

Selon les statistiques de l'INS (2005), le PIB agricole a été évalué à 1.587 milliards de F CFA en 2004, soit un peu plus de 20% du PIB ; contre 30% pour le secteur secondaire, 33% pour le secteur tertiaire et 17% pour le secteur non marchand et les taxes. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la contribution du secteur à la richesse nationale.

**Tableau 1 : Contribution du secteur rural à la richesse nationale (en milliards de FCFA)**

	calculé			estimé		
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB à prix courants	6 612,4	6 911,0	7 187,9	7 545,6	7 885,2	8240
Secteur primaire	1 353,4	1 402,5	1 440,7	1 525,4	1 587,5	1 652,1
%	20,5%	20,3%	20,1%	20,2%	20,1%	20,1%
Secteur secondaire	2 202,2	2 273,5	2 297,6	2 339,4	2 386,9	2 435,4
%	33,3%	32,9%	32,0%	31,0%	30,3%	29,6%
Secteur tertiaire	1987,7	2116,2	2273,2	2447,1	2623,3	2812,1
%	30,1%	30,6%	31,6%	32,4%	33,3%	34,1%
Taux de croissance du PIB	4,8%	4,5%	4,0%	5,0%	3,6%	3,4%
Taux de croissance du PIBA	4,3%	3,6%	2,7%	5,9%	4,1%	4,1%

Source : calculé sur la base des données de l'INS

Les trois composantes du secteur primaire (production végétale, production animale, sylviculture) contribuent de façon très inégale au PIB agricole (PIBA), à l'emploi, au commerce extérieur et à l'alimentation de la population. Les tendances observées mettent en relief :

- ✓ une prépondérance des productions végétales, 75,31% du PIBA (entre 2000 et 2005) avec 66,56% pour les seules cultures vivrières dont l'importance relative s'est accrue au fil des années au détriment des cultures industrielles et d'exportation ;
- ✓ Des parts du PIBA relativement modestes des sous-secteurs des productions animales et halieutiques (17,51%) et de la forêt (7,95%) avec pour chacun de ces deux sous-secteurs une contribution inférieure à celle de la production de banane plantain ou de manioc.

### 2.1.2 Secteur clé pour la sécurité alimentaire

Près de 50% de la population camerounaise vit en milieu rural et périurbain, avec l'agriculture comme principale activité. Les produits tirés de cette activité servent aussi bien à l'autoconsommation qu'à l'alimentation des populations urbaines. La sécurité alimentaire implique quatre dimensions : la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et la qualité nutritionnelle. Comme pour le PIB, les différentes productions du secteur rural contribuent très inégalement à l'alimentation de la population.

S'agissant des productions végétales, les céréales constituent la base de l'alimentation humaine avec 36,2% des apports caloriques et 40 % des apports protéiques, dont 19,5% et 22% pour le seul maïs. Les racines et tubercules et les bananes viennent en seconde position avec respectivement 30,1% et 13,8 % des calories et protéines, dont 21% et 27% pour le manioc et le plantain. Les autres productions, notamment les productions animales et halieutiques fournissent 5,3% de calories et 19,3% de protéines.

Cependant, la hiérarchie des dépenses alimentaires (hors autoconsommation, très élevée en milieu rural) dans le budget des ménages est sensiblement différente. Selon les statistiques de l'INS (ECAM I)<sup>1</sup>, la part budgétaire de la demande des céréales au Cameroun est de 18%, contre 16% pour les fruits et légumes, 15% pour les féculents, 12% pour le poisson et 11% pour la viande.

En tout état de cause, la sécurité alimentaire revêt un caractère qualitatif en terme d'équilibre de la ration alimentaire. Les groupes de population touchés par l'insécurité alimentaire sont ceux qui n'ont pas les moyens de produire ou d'acheter des quantités suffisantes d'aliments, à cause de la pauvreté structurelle observée depuis plus d'une décennie en milieu rural et dans les bidonvilles des grands centres urbains.

### 2.1.3 Point d'ancrage des actions de réduction de la pauvreté

La contribution du secteur rural à la stabilité sociale du pays est capitale de par son fort gisement en emplois et activités génératrices de revenus, son rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'amélioration du cadre de vie.

Selon les statistiques de l'INS, sur un effectif total de 6 217 000 pauvres au Cameroun en 2001, 5 255 000 habitaient le milieu rural, soit 85%. S'agissant de la pauvreté au sein des ménages d'agriculteurs, elle touchait 42,8% de ménages. Toute action visant la réduction de la pauvreté devrait donc toucher en priorité les populations rurales.

### 2.1.4 Gisement d'emplois productifs

Le secteur rural est le premier employeur avec 59% de la population active, soit 3,7 millions d'actifs agricoles en 2002. Il assure un rôle irremplaçable dans la création des revenus dans les campagnes. Il fonde la base du pouvoir d'achat des populations rurales. Les contributions indirectes en terme d'emplois générés en amont et en aval sont mal connues, surtout en raison du caractère informel de certaines activités, notamment de commercialisation. Il est vraisemblable que les cultures vivrières soient, en termes relatifs, les plus fortes pourvoyeuses d'emplois indirects devant les productions animales et sylvicoles.

Les politiques et programmes de création d'emplois ruraux en cours s'articulent autour des activités agricoles, para agricoles et non agricoles, ce qui nécessite une formation adaptée à tous ces types d'emplois pour valoriser ce gisement et réduire le chômage des jeunes.

<sup>1</sup> - DSCN, IITA et CIRAD, Yaoundé, mars 2000.

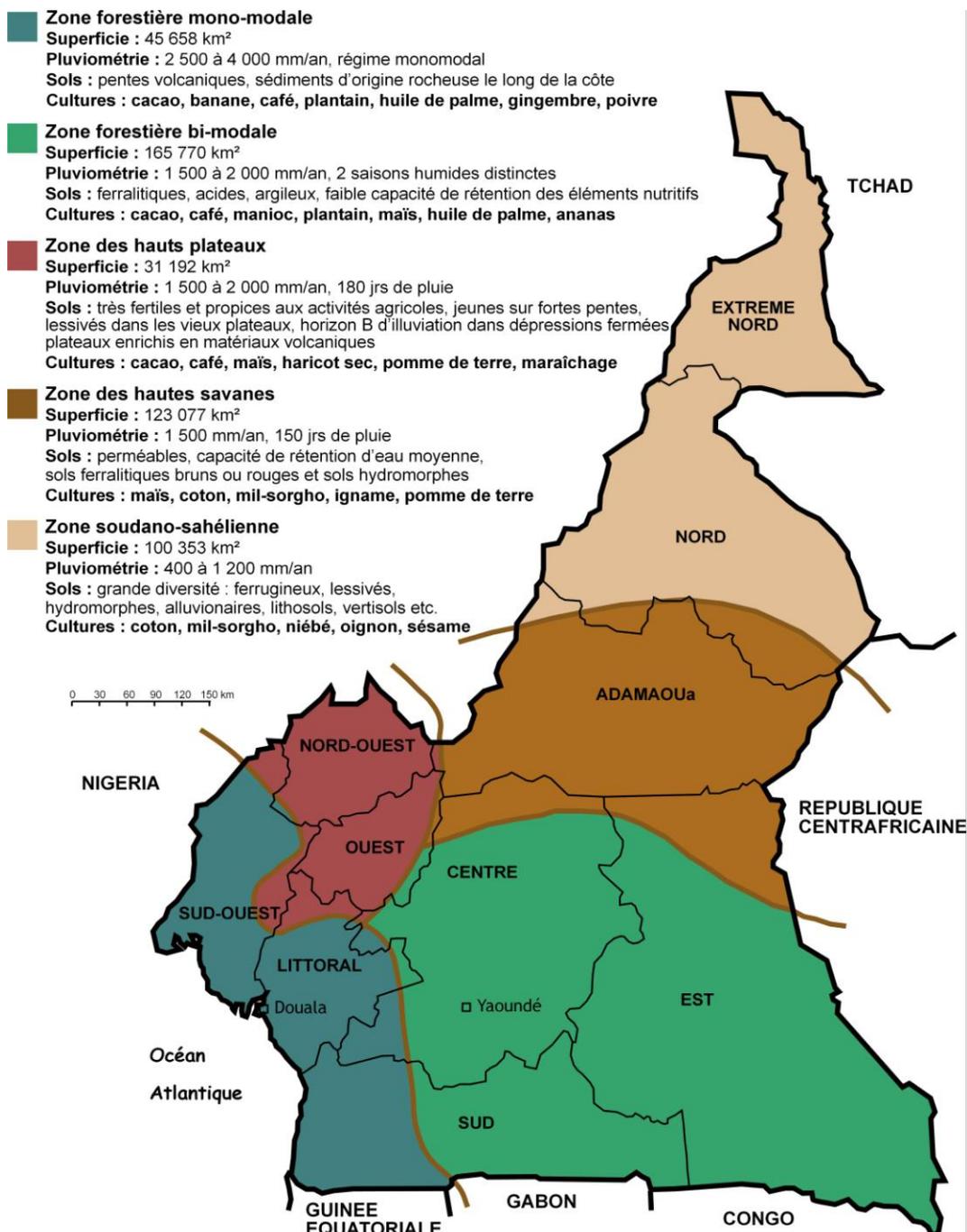
## 2.2 Atouts et potentialités du secteur agricole et rural

Le secteur agricole et rural camerounais jouit d'un potentiel énorme qui lui permet de jouer effectivement son rôle dans la production, la création de la richesse, l'emploi et la sécurité alimentaire.

### 2.2.1 Une grande diversité agro-écologique

Le pays comporte une variété de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques qui peuvent être regroupées en cinq entités régionales ou zones agro-écologiques distinctes. Du point de vue de l'étendue et des caractéristiques pluviométriques et pédologiques (qui sont parmi les plus importantes pour la production agricole) les cinq grandes unités écologiques qui composent le territoire national sont présentées sur la figure ci-dessous.

**Figure 1 : Couverture des provinces par les différentes zones agro-écologiques**



Source: IRAD et Annuaire statistique du Cameroun – 2000.

La diversité des zones agro-écologiques allée à une inégale répartition de la population constituée elle-même d'une mosaïque d'ethnies se traduit par des activités anthropiques variées. Les activités rurales comportent néanmoins quelques grands traits caractéristiques par zone.

### 2.2.2 Une disponibilité en terres agricoles

Le Cameroun dispose d'abondantes ressources foncières encore largement sous-exploitées. Sur une superficie totale de 47 millions d'ha, 9,2 sont utilisables à des fins agricoles. Les terres arables s'étendent sur environ 7,2 millions d'hectares auxquels il faut ajouter près de 2 millions d'hectares de pâturages. Seulement 1,8 millions d'hectares actuellement sont effectivement cultivés (26 % de la surface cultivable). La faible densité moyenne de la population place le Cameroun dans une situation favorable en terme de disponibilité de terres<sup>2</sup>.

### 2.2.3 Un fort potentiel en terres irrigables

Le potentiel des terres irrigables est estimé à environ 240 000 ha. Les superficies irriguées étaient de l'ordre de 27 000 ha au début des années 90. Un accroissement de 20% au cours de la dernière décennie a porté la superficie irriguée à 33 000 ha, soit 17% du potentiel, ce qui laisse de l'espace pour de futures expansions.

### 2.2.4 Des populations rurales entrepreneurantes et dynamiques

Après la chute des cours des matières premières, les producteurs agricoles ont très facilement adhéré à la politique de diversification des productions et exportations prônée par le Gouvernement dans le cadre de la NPA. Ceci dénote de leur capacité d'adaptation et leur réceptivité aux innovations.

Le plein essor du mouvement associatif observé aujourd'hui en milieu rural participe de la volonté et de l'aptitude des populations rurales à prendre en main leur développement. C'est le cas notamment des organisations communautaires qui élaborent et mettent en œuvre des plans de développement, avec l'appui du gouvernement et des partenaires divers.

### 2.2.5 Une position géographique hautement stratégique

Situé au cœur de l'Afrique, le Cameroun fait jonction entre l'Afrique équatoriale au sud et l'Afrique tropicale au nord. Sa grande ouverture sur la mer lui offre de nombreuses possibilités économiques et commerciales.

Mieux que les autres pays de la sous-région de l'Afrique centrale, le Cameroun bénéficie des conditions climatiques et naturelles très favorables à la production agricole. Cela suscite un regain d'intérêt de la part des opérateurs économiques pour le commerce transfrontalier des produits agricoles vivriers qui constituent la base de l'alimentation des populations.

## 2.3 Des performances en deçà des attentes

Malgré ses atouts et ses potentialités, les performances du secteur agricole et rural restent à tous égards en deçà des attentes.

### 2.3.1 Dégradation relative de la production agricole per capita

Depuis 25 ans, après une période de croissance soutenue, la production agricole s'est accrue modestement et à un rythme relativement faible, parfois inférieur à celui de la population du pays. La production agricole par habitant est actuellement de près de 16% inférieure à ce qu'elle était au milieu de la décennie 70. L'analyse de la structure de production montre des dynamiques différenciées selon les zones de production.

<sup>2</sup> La surface par habitant y est de près de 0,45 ha ; le double de la Côte d'Ivoire (0.21 ha) et du Ghana (0.18 ha).

### 2.3.2 Fragilité de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaires

D'après les statistiques de la FAO, la consommation énergétique actuelle au Cameroun qui se situe à environ 2300 Kcal/personne/jour reste inférieure à la moyenne des pays en développement qui est de 2600 Kcal/j/personne.

L'insécurité alimentaire touche près de 25% de la population et présente des disparités entre régions et différents groupes de population. Elle se répartit comme suit :

- ✓ Les zones rurales à haut risque et à déficit alimentaire chronique qui couvrent la zone agro écologique soudano sahélienne confrontée aux aléas climatiques - sécheresses sévères - à des systèmes de production extensifs, aux attaques de prédateurs des cultures (insectes, oiseaux, plantes parasites), au faible niveau de fertilité et à la dégradation des sols.
- ✓ Les zones rurales à risque modéré qui couvrent toute la partie méridionale du pays. Elle comprend la zone des Hauts Plateaux de l'Ouest où le risque pour la sécurité alimentaire tient à la pression foncière sur des terres surexploitées et dégradées, et la zone de forêt humide où l'insécurité alimentaire est due à la faible productivité, à la précarité de la conservation des productions et aux carences en protéines et sels minéraux indispensables.
- ✓ les centres urbains où vivent les groupes sociaux à risque à cause des revenus insuffisants.

Concernant l'autosuffisance alimentaire, la disponibilité alimentaire s'est fortement dégradée au début des années 1980. Le bilan de la situation alimentaire nationale par type de produit effectué en 1985<sup>3</sup> signalait déjà un déficit de couverture des besoins de 36,8% en céréales, 53,2% en légumineuses, 51,0% en huiles végétales et 74,1% en viandes. Depuis la fin des années 1990, la situation s'est considérablement améliorée pour ce qui concerne les légumineuses et les huiles végétales avec un taux de couverture des besoins d'environ 100%. Les inquiétudes persistent cependant pour les céréales, base de l'alimentation humaine, qui sont largement importées pour couvrir les besoins de l'alimentation humaine et animale du pays.

L'évolution des productions alimentaires n'ayant pas toujours suivi l'accroissement démographique, les importations céréalières après l'accalmie due à la dévaluation croissent de nouveau très rapidement. En 2001/2002, elles s'élevaient à environ 582 000 tonnes contre des volumes négligeables pour les fruits et autres produits vivriers.

### 2.3.3 Insuffisance du développement des échanges commerciaux internationaux et régionaux

Les filières agricoles d'exportation ont été depuis l'indépendance, le principal moteur de l'élévation du niveau de vie, en assurant le développement des revenus monétaires en milieu rural. Ces filières jouent un rôle sans équivalent dans la redistribution des revenus monétaires dans les campagnes et dans la répartition du pouvoir d'achat. Le revenu de plus du tiers de la population agricole du pays provient des cultures d'exportation produites presque en totalité par de petites exploitations familiales exception faite de la banane d'exportation.

Six produits agricoles majeurs constituent l'essentiel du commerce extérieur des produits agricoles du Cameroun. Il s'agit du cacao (fèves, pâte, beurre et préparation), du café, de la fibre de coton, de la banane, de l'huile de palme et du caoutchouc. Dans le cadre de la diversification des exportations agricoles, de nouveaux produits tels que l'ananas, le poivre, le haricot vert, le sésame se positionnent sur les marchés internationaux. Toutefois, des facteurs liés notamment aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux barrières tarifaires des pays occidentaux entravent fortement leur développement.

---

<sup>3</sup> PNGE

Les importations alimentaires par contre sont constituées principalement de céréales qui suppléent utilement le déficit de production nationale. Les dysfonctionnements liés à l'insuffisante maîtrise du marché national, notamment la fraude douanière, le dumping, l'application timide des mesures de sauvegarde, mettent à mal les productions nationales.

Sur le plan sous-régional, le Cameroun est le principal fournisseur des pays de la CEMAC avec près de 70% du marché. En dépit des avantages comparatifs dont il dispose par rapport à ses voisins en terme de productions agricoles, le pays n'exploite pas suffisamment les opportunités offertes par les marchés régionaux. Cette situation est en grande partie liée à la faiblesse des infrastructures d'intégration et aux entraves non tarifaires liées à la circulation des biens et des personnes comme les barrages de police, les visas à l'entrée, etc.

L'intégration du secteur rural dans les échanges internationaux et régionaux impose nécessairement l'accroissement de la production et le développement de la compétitivité des produits agricoles.

### 2.3.4 Persistance et aggravation de la pauvreté en milieu rural

La pauvreté se définit comme le «manque de ressources matérielles ou financières nécessaires pour satisfaire les besoins de base tels l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation, l'accès à l'eau». Selon la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages<sup>4</sup>, le profil de pauvreté monétaire établi révèle qu'avec un seuil de pauvreté estimé à 232 547 francs CFA par an et par équivalent adulte, 52,1% de la population rurale est constituée de ménages pauvres. Cette incidence est de 40,2% au niveau national et de 17,9% en milieu urbain.

Les contre performances du secteur agricole et rural s'expliquent par l'existence des contraintes de divers ordres.

## 2.4 Les contraintes au développement du secteur agricole et rural

L'analyse diagnostique du secteur agricole et rural révèle que les contraintes majeures à son développement sont les suivantes (i) la faible production et productivité des exploitations, (ii) les difficultés d'accès aux marchés, (iii) la précarité des conditions de vie, (iv) la faible organisation des acteurs, (v) un environnement naturel en pleine dégradation, (vi) un environnement institutionnel insuffisamment adapté et (vii) l'insuffisance des crédits.

### 2.4.1 Les contraintes de productivité et de production

Si les productions par habitant stagnent ou tendent relativement à régresser, les principales causes identifiées concernent les points suivants :

- ✓ l'étroitesse de la taille des exploitations ;
- ✓ la faible utilisation des techniques à haut rendement ;
- ✓ l'accès difficile à la terre dans certaines régions, notamment pour les femmes et les jeunes ;
- ✓ la raréfaction et la faible qualification de la main d'œuvre en milieu rural ;
- ✓ le faible qualité des sols et l'accès difficile aux intrants performants ;
- ✓ la forte prévalence des maladies des plantes et des animaux ;
- ✓ la faible maîtrise de l'eau ;
- ✓ le faible accès au crédit.

<sup>4</sup> Profil de pauvreté en milieu rural au Cameroun en 2001 (2002)

## 2.4.2 Les contraintes d'accès aux marchés

L'accroissement des productions pouvait être tiré par la demande du marché mais ici encore, les excédents commercialisables sont difficilement écoulés. Les contraintes relevées à cet effet portent notamment sur :

- ✓ le mauvais état des voies de communication,
- ✓ l'insuffisance des infrastructures de commercialisation,
- ✓ la faible capacité de transformation et de stockage,
- ✓ le manque d'informations sur les opportunités du marché,
- ✓ la faible compétitivité des produits,
- ✓ les faibles capacités managériales des acteurs,
- ✓ la faible organisation des acteurs,
- ✓ l'inorganisation des marchés ;

## 2.4.3 La précarité des conditions de vie en milieu rural

Cette contrainte se manifeste par la faiblesse des revenus des producteurs, l'état délabré et l'insuffisance des routes rurales, l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures socioéconomiques, et la mauvaise qualité de l'habitat.

## 2.4.4 Les contraintes à l'organisation, à l'emploi et à la formation des producteurs

La participation active des producteurs aux initiatives de développement initiées par l'Etat, les partenaires au développement ou le secteur privé, se heurte à un certain nombre de [contraintes](#) parmi lesquelles :

- ✓ la faible capacité de gestion des organisations ;
- ✓ l'inadéquation du système d'encadrement ;
- ✓ l'insuffisance quantitative et qualitative des équipements ruraux collectifs ;
- ✓ le vieillissement des producteurs et l'exode rural ;
- ✓ l'inadaptation de la formation ;
- ✓ l'insuffisance des structures de formation.

## 2.4.5 Les contraintes liées à la gestion des ressources naturelles

Elles concernent :

- ✓ l'épuisement et la dégradation des sols ;
- ✓ la forte pression démographique ;
- ✓ la faible capacité de gestion de l'espace et des ressources naturelles ;
- ✓ la faible capacité de gestion de l'eau ;
- ✓ la faible connaissance du potentiel en ressources naturelles.

## 2.4.6 Les contraintes liées à l'environnement institutionnel

Elles ont trait à :

- ✓ l'insuffisance et la faible qualité des statistiques ;
- ✓ l'insuffisante capacité de concertation et de coordination ;
- ✓ l'inadaptation de la fiscalité ;
- ✓ l'inadéquation de la législation foncière ;
- ✓ le cadre législatif et réglementaire incomplet.

### 2.4.7 L'insuffisance des financements

Elle se manifeste par :

- ✓ la faiblesse de l'autofinancement ;
- ✓ l'insuffisance des structures de financement adaptées au secteur rural ;
- ✓ l'insuffisance d'information sur les possibilités de financement ;
- ✓ la faible mobilisation de l'épargne rurale ;
- ✓ la faible implication des collectivités locales ;
- ✓ la faible mobilisation de l'aide extérieure ;
- ✓ la réduction des flux privés de financement et,
- ✓ la faible capacité de gestion du crédit,
- ✓ [Un faible développement des infrastructures rurales.](#)

Compte tenu de ces contraintes, et dans le but d'accroître les performances du secteur, le gouvernement du Cameroun a identifié les grands défis qui s'imposent à lui.

## 2.5 Des défis majeurs pour le secteur agricole et rural

Au regard des contre performances du secteur agricole et rural, des défis majeurs s'imposent à la nation toute entière, et particulièrement aux pouvoirs publics qui ont la responsabilité de l'élaboration des politiques économiques et sociales. Ces défis concernent la lutte contre la pauvreté, la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, la gestion durable des ressources naturelles, et l'intégration dans les échanges.

### 2.5.1 La lutte contre la pauvreté en milieu rural

Avec 85% des pauvres qui vivent en milieu rural, et plus de 50% de pauvres dans la population rurale, la lutte contre la pauvreté se situe au coeur de toute politique de développement agricole au Cameroun.

L'analyse du profil de la pauvreté en milieu rural, à partir de l'enquête ECAM 2000, fait ressortir que pour les chefs de ménages l'amélioration des conditions de vie passe principalement par :

- ✓ l'accroissement de leurs revenus ;
- ✓ l'amélioration de leur cadre de vie (désenclavement, accès aux équipements et services publics de proximité) ;
- ✓ la création d'emplois.

### 2.5.2 La sécurité et l'autosuffisance alimentaires

Avec un niveau de consommation calorique de 2 300 Kcal/pers/jour, contre 2 600 kcal/pers/jour en moyenne dans les pays en développement et un équilibre alimentaire qui reste fragile dans certaines zones, la sécurité alimentaire est une préoccupation majeure du gouvernement camerounais.

Pour de nombreuses productions vivrières (manioc, banane plantain,...), l'autosuffisance est atteinte et des surplus sont dégagés pour l'exportation. Toutefois pour les céréales qui représentent plus du tiers des apports caloriques, le taux de couverture des besoins n'est que de l'ordre de 70% ; les importations de blé et farine, maïs et riz atteignant 585 MT en 2001/02.

### 2.5.3 La gestion durable des ressources naturelles

Le Cameroun dispose de réserves foncières importantes (26% seulement des terres arables sont cultivées), mais il connaît dans certaines zones, une pression foncière importante où le problème du maintien de la fertilité des sols se pose avec acuité.

Ce problème est aggravé dans les zones à écologie fragile où il se conjugue fréquemment avec l'insécurité foncière et des conflits d'usage du sol.

Le Cameroun dispose globalement des ressources en eau importantes. Toutefois le déficit hydrique constitue un facteur limitant sévère du développement de la production agricole en zone sahélienne où sont d'ailleurs situées les principales poches d'insécurité alimentaire.

De plus, une valorisation des plaines inondables et des bas fonds offre de réelles opportunités de développement des productions, à l'instar de ce qui a été réalisé avec le Muskwari dans la zone sahélienne.

Une gestion durable des ressources foncières et en eau, constitue un enjeu majeur pour le développement agricole et rural.

### 2.5.4 L'intégration dans les échanges régionaux et internationaux

Bien que représentant en valeur plus du quart du commerce extérieur, les exportations agricoles restent peu diversifiées et concentrées sur quelques produits qui accusent un recul relatif sur le marché mondial.

Relever le défi de la mondialisation en valorisant les opportunités qu'offrent les marchés régionaux et internationaux, exige un développement de la compétitivité des produits agricoles nationaux.

Au-delà de l'accroissement de la production et de la productivité au niveau des exploitations, l'amélioration de la compétitivité nécessite une diminution des coûts de transformation et de mise en marché ainsi qu'une amélioration de la qualité des produits.

Le relèvement des défis que se fixe le gouvernement passe inéluctablement par la définition d'un cadre dans lequel les actions devraient se mener. Il s'agit de la grande politique agricole du Cameroun.

## 3 POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

### 3.1 Les objectifs de politique

Afin de relever les défis, qui se posent au secteur agricole et rural, le MINADER se fixe cinq objectifs de politique qui sont (i) assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages et de la nation, (ii) contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieurs et à l'emploi, (iii) accroître le revenu des producteurs agricoles, (iv) améliorer les conditions de vie des populations rurales, (v) assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production agricole.

#### 3.1.1 Assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires

Le MINADER se fixe l'objectif d'atteindre un niveau de 2700 Kcal/j/pers à l'horizon 2010 et 3100 Kcal/j/pers à l'horizon 2015, ce qui correspond à un accroissement moyen annuel de 2,6% entre 2005 et 2010 et de 2,8% entre 2010 et 2015.

De plus, le volume des importations annuelles des céréales devrait se stabiliser à environ 600 MT. En effet, celles-ci connaissent une tendance lourde à l'accroissement du fait de l'évolution des habitudes alimentaires en milieu urbain et des possibilités limitées d'accroissement de la production nationale de riz.

Le développement de la production agricole nationale devra, pour assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, faire face à cette double exigence dans un contexte de croissance démographique de l'ordre de 2,8% l'an.

De plus la croissance de la population urbaine qui a été de 4,3% entre 1993 et 2003 (contre 0,8% pour la population rurale), induit une évolution de la demande alimentaire à laquelle l'offre de produits agricoles doit s'adapter en volume et en qualité.

Enfin certaines zones, du fait de leur situation géographique et de conditions naturelles difficiles, sont dans une situation d'équilibre alimentaire fragile et justifient de ce fait d'une politique spécifique de gestion des risques d'insécurité alimentaire.

#### 3.1.2 Soutenir la croissance économique et contribuer à l'emploi et aux exportations

##### 3.1.2.1 Accélérer la croissance du PIB agricole

Sur la période 1993-2003, l'économie camerounaise a connu un taux de croissance moyen annuel de 4,6%. Durant cette période, la croissance du PIB agricole, d'environ 4% a été tirée par les cultures vivrières qui ont connu un taux de croissance annuel moyen de 4,9% contre 1,6% pour les cultures industrielles.

Dans le but d'un développement durable à même de réduire significativement la pauvreté, le gouvernement se fixe pour objectif de porter le taux de croissance annuel du PIB à environ 7% à 8% en 2015, avec une moyenne de l'ordre de 6% à 7% sur la période 2005-2015.

En conséquence, le MINADER se fixe pour objectif de maintenir la part de l'agriculture dans le PIB avec un taux de croissance du PIBA de l'ordre de 6,5% dont au moins 6% pour les cultures industrielles et 7% pour les cultures vivrières.

### 3.1.2.2 Développer l'emploi dans le secteur agricole et rural

La population active agricole estimée à 3,7 millions en 2002, représente 57% de la population active totale du Cameroun. Elle a connu un ralentissement de son taux de croissance au cours de la décennie 1993-2003, soit 0,8% contre 1,9% dans la décennie 1983-1993. Cependant, le secteur agricole et rural reste et restera pour de nombreuses années encore, le premier employeur du pays. Il constitue un gisement d'emplois pour des dizaines de milliers (50 à 70 000) de jeunes, en recherche d'une insertion socio-professionnelle. Toutefois l'installation des jeunes se fait majoritairement par défaut, et dans l'attente d'une migration espérée vers la ville. Rares sont ceux qui disposent de la formation adaptée et des moyens nécessaires à la création d'exploitations viables.

C'est dire l'enjeu que représente l'appui à l'installation des jeunes en agriculture et le développement de la formation professionnelle agricole.

De plus, le développement des activités en amont et en aval, qui accompagnent la croissance de la production et de l'offre agricoles, est créateur d'emplois nouveaux qui nécessitent des formations adaptées.

### 3.1.2.3 Développer les exportations de produits agricoles

La banane dessert, le coton, le café et le cacao, constituent l'essentiel des exportations agricoles du Cameroun. Si au cours de la dernière décennie, les exportations de banane et coton se sont bien développées, on assiste à une stagnation des exportations de cacao et à une baisse de celles de café. Par ailleurs, on assiste à un redémarrage timide des exportations d'ananas.

Les exportations des cultures vivrières se font principalement dans la sous-région. La méconnaissance des marchés sous-régionaux et les difficultés de quantification des flux aux frontières rendent aléatoires les projections et prévisions. On fait cependant l'hypothèse d'un développement de ces marchés, sur lesquels les produits camerounais devraient être tout à fait compétitifs. De même ils devraient profiter d'une intégration régionale renforcée.

Il s'agira pour le MINADER, par une politique de relance des productions, de développement de la compétitivité des produits et d'exploration de nouveaux marchés d'atteindre des taux de croissance en volume de 6 à 7% des exportations.

Le tableau 2 ci-dessous reprend les objectifs que se fixe le MINADER à l'horizon 2010 et 2015 pour les différents produits.

**Tableau 2 : Objectifs d'exportation (en tonnes) de différents produits agricoles à l'horizon 2010 et 2015**

	Situation 2001	Estimation 2005	Objectifs 2010	Objectifs 2015
Cacao	123 000	<u>150 000</u>	<u>200 000</u>	<u>315 000</u>
Café arabica	10 000	10 000	13 000	15 000
Café robusta	50 000	50 000	72 000	93 000
Banane douce	240 000	300 000	400 000	500 000
Ananas	1 000	4 000	12 000	20 000
Coton graine	220 000	306 000	<u>350 000</u>	<u>403 000</u>
Huile de palme	9 000	10 000	30 000	60 000
Céréales	3 000	5 000	15 000	30 000
Racines et tubercules	2 000	4 000	20 000	30 000
Légumineuses	3 000	4 000	8 000	12 000
Oléagineux	10 000	12 000	24 000	36 000
Légumes	5 000	6 000	12 000	24 000

	Situation 2001	Estimation 2005	Objectifs 2010	Objectifs 2015
Fruits	243 000	300 000	410 000	520 000
Caoutchouc	55 000	<u>58 000</u>	<u>63 000</u>	<u>68 000</u>

Source : Construit à partir des données FAOSTAT [actualisées](#)

### 3.1.3 Accroître les revenus des producteurs

L'enquête ECAM 2000 révèle que 50% des ruraux ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté de 235 000 FCFA/équivalent [adulte](#)/an.

Pour atteindre l'objectif du millénaire de diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015, il faut ramener ce taux à 25%, ce qui suppose dans l'hypothèse d'une stabilité de la courbe de concentration des revenus, un taux de croissance annuel moyen des revenus de 4,6%.

La croissance d'au moins 6% du PIB agricole, qui est l'objectif du MINADER, est tout à fait à même de générer une croissance d'au moins 4,6% par an des revenus agricoles. On peut en effet, raisonnablement penser que les excédents bruts d'exploitation pourront croître dans une proportion voisine de celle du PIB agricole et que le taux de croissance de la population agricole restera inférieur à celui observé sur la décennie 1993-2003.

Toutefois le MINADER, dans ses différents programmes, portera une attention toute particulière aux populations les plus démunies, afin d'étendre les bénéfices de cette croissance à la grande majorité des producteurs et d'induire une diminution effective de la pauvreté en milieu rural.

### 3.1.4 Améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural

La pauvreté en milieu rural est fortement ressentie par les populations dans la faiblesse de leurs revenus et à travers leurs difficultés d'accès aux soins de santé, à l'instruction et à l'eau potable. A cela s'ajoute l'enclavement des zones rurales.

L'amélioration du cadre de vie constitue donc un objectif majeur de la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Il s'agit prioritairement pour le MINADER de permettre aux populations rurales d'accéder aux équipements et services socio économiques de proximité.

Dans cette perspective, et toujours dans le but d'atteindre les objectifs du millénaire, le MINADER entend renforcer sa collaboration avec les autres départements ministériels compétents, et conformément aux responsabilités qui lui sont assignées par le décret N° 320/2004 du 8 décembre 2004 portant organisation du gouvernement, participer pleinement à l'élaboration et à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Dans le cadre du processus de décentralisation en cours, le gouvernement se propose de faire reposer la planification, la réalisation et la maintenance des infrastructures et équipements socio-économiques de proximité sur une démarche participative impliquant au maximum les communautés bénéficiaires.

Dans cette optique, le MINADER entend intensifier la promotion de la démarche de développement communautaire, qui se trouve au cœur du processus participatif de développement local.

La planification décentralisée s'appuyant sur une démarche de développement communautaire, constitue également pour le MINADER, le cadre approprié pour conduire d'une part une politique de gestion concertée de l'espace rural et d'autre part promouvoir des programmes de développement des infrastructures de communication et de commercialisation d'intérêt collectif, sans lesquels le développement durable de la production et de l'offre agricoles se trouve compromis.

### 3.1.5 Assurer une meilleure utilisation et une meilleure gestion du capital naturel

Le MINADER entend promouvoir durablement une forte croissance agricole, qui induit une utilisation plus intensive des deux facteurs de production que sont la terre et l'eau.

La durabilité de la croissance repose donc non seulement sur la rentabilité économique, mais aussi sur une gestion durable de ces ressources naturelles, à même d'en permettre une meilleure utilisation et une plus grande valorisation.

Aussi le MINADER, se propose de promouvoir une politique de gestion concertée de l'espace rural, de facilitation de l'accès au foncier, de maintien de la fertilité des sols et de maîtrise de l'eau.

## 3.2 Les objectifs stratégiques

Pour atteindre ces objectifs de politique, le MINADER se fixe 7 objectifs stratégiques majeurs qui sont : (i) développer durablement les productions et l'offre agricoles, (ii) gérer durablement les ressources naturelles, (iii) promouvoir le développement local et communautaire, (iv) développer les mécanismes de financement adaptés, (v) développer l'emploi et la formation professionnelle agricoles, (vi) gérer les risques d'insécurité alimentaire et (vii) développer le cadre institutionnel. La figure ci-contre indique les liens existant entre les objectifs de politique et les 6 premiers objectifs stratégiques du MINADER, l'objectif stratégique n°7 (développer le cadre institutionnel) est transversal aux 6 premiers.

### 3.2.1 Développer durablement les productions et l'offre agricoles

Pour satisfaire une demande nationale tirée par la croissance d'une population de plus en plus urbanisée, accroître les revenus des producteurs et assurer la croissance des exportations, le MINADER s'est fixé un objectif de croissance de la production d'au moins 6% pour les cultures industrielles et d'au moins 7% pour les cultures vivrières.

#### 3.2.1.1 Des objectifs de croissance de la production agricole en cohérence avec l'évolution des besoins

Sur la base d'une part des besoins de consommation énergétique projetés entre 2005-2010 et 2010-2015 pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, et d'autre part des niveaux des exportations et d'utilisations industrielles projetées, et compte tenu des hypothèses d'importation dans la même période, les objectifs de production repris dans le tableau ci-dessous ont été calculés.

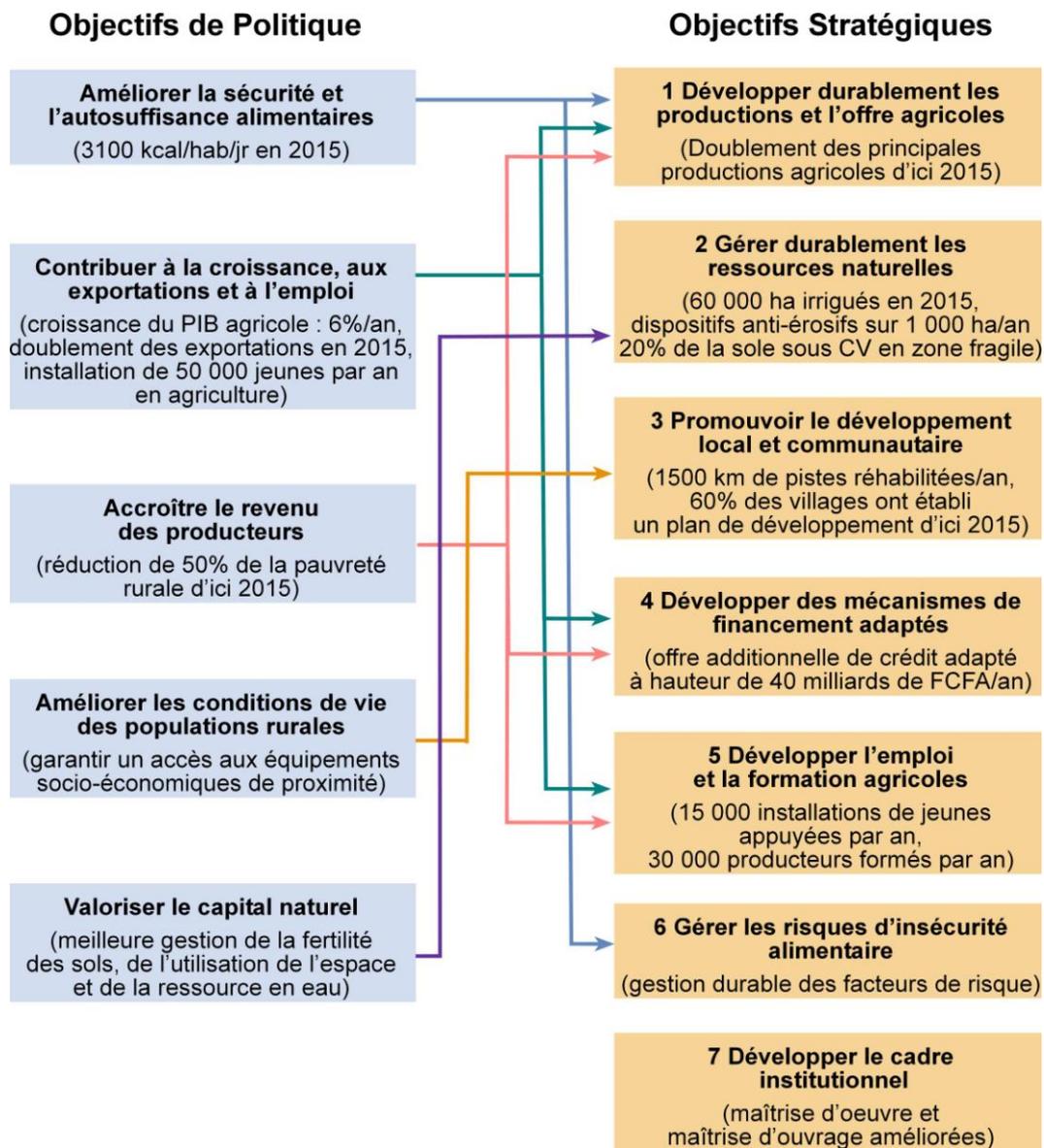
**Tableau 3 : Objectifs de production agricole du Cameroun à l'horizon 2015**

	Production (en milliers de t)				Croissance annuelle (en%)		
	Obs 2001	Est. 2005	Proj 2010	Proj 2015	2001/2005	2005/2010	2010/2015
Céréales	1 341	1 686	2 345	3 294	5,9	6,8	7,0
R & T	3 517	3 836	4 916	6 319	2,2	5,1	5,2
Légumineuses	263	300	402	538	3,4	6,0	6,0
Oléagineux	209	239	321	430	3,4	6,1	6,0
Légumes	1 278	1 405	1 837	2 400	2,4	5,5	5,5
Fruits	2 019	2 282	3 067	4 076	3,1	6,1	5,9
Huile de palme	140	177	248	350	6,1	7,0	7,1
Cacao	123	164	<u>232</u>	<u>346</u>	<u>8,3</u>	<u>8,3</u>	<u>9,8</u>
Café arabica	10	10	13	15	0,0	5,4	2,9
Café Robusta	50	50	72	93	0,0	7,6	5,3

	Production (en milliers de t)				Croissance annuelle (en%)		
	Obs 2001	Est. 2005	Proj 2010	Proj 2015	2001/2005	2005/2010	2010/2015
Coton graine	220	<u>306</u>	<u>350</u>	<u>403</u>	<u>9,8</u>	<u>2,9</u>	<u>3,0</u>
Caoutchouc	55	58	63	68	<u>1,4</u>	<u>1,7</u>	<u>1,6</u>

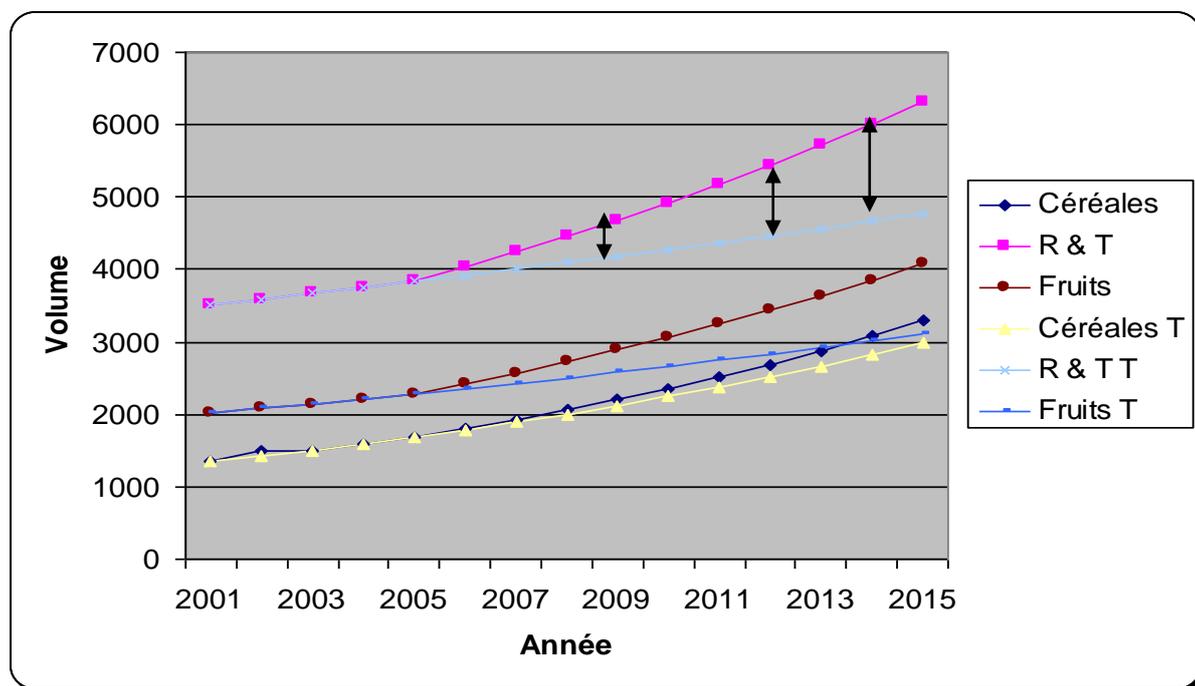
Source : Construit à partir des données de FAOSTAT [actualisées](#).

L'analyse du tableau 3 montre que les taux de croissance des productions entre 2001 et 2005 sont inférieurs à ceux des périodes 2005-2010 et 2010-2015. Ceci veut dire que si la tendance actuelle des productions est maintenue, les objectifs de sécurité alimentaire et d'exportation ne sauraient être atteints aux horizons de projection.

**Figure 2 : Lien entre les objectifs de politique et les objectifs stratégiques du MINADER**

A titre d'illustration, la figure 3 ci-après montre l'écart entre l'évolution tendancielle de quelques productions et les objectifs de développement des productions retenues.

**Figure 3 : Evolution des niveaux de production projetés et de la tendance pour trois spéculations agricoles au Cameroun entre 2001 et 2015**



Source : Construite à partir des données de FAOSTAT et des hypothèses émises

R & T : Racines et tubercules

NB : La lettre T à la fin du nom d'un groupe de spéculation indique qu'il s'agit de la courbe de tendance.

L'écart entre les projections et les prévisions augmente avec le temps et varie selon la culture. Ainsi, les écarts importants sont enregistrés sur les racines et tubercules, contrairement aux céréales qui semblent montrer une plus grande élasticité de la production.

Cette situation justifie non seulement la nécessité de l'intervention du gouvernement dans le secteur agricole pour atteindre les objectifs fixés, mais donne aussi une indication de l'ampleur et l'importance de cette intervention pour chacun des groupes de cultures.

L'augmentation des productions agricoles peut résulter d'une augmentation des rendements et/ou d'un accroissement des superficies cultivées. La question qui se pose est donc de savoir s'il existe dans ces différentes productions des possibilités technologiques d'accroissement et/ou d'aménagement des superficies cultivées. Il convient également d'analyser dans quelles mesures et à quelles conditions l'appareil de production sera en capacité de répondre à ce défi de croissance forte et durable de la production agricole.

### 3.2.1.2 Des objectifs compatibles avec les potentialités de croissance de la production agricole

Les possibilités de croissance de la production agricole sont analysées à la fois à travers (i) les disponibilités technologiques qui pourraient contribuer à l'augmentation de la productivité et (ii) les possibilités d'extension des superficies. Les résultats sont consignés dans le tableau 4 ci-après

**Tableau 4 : Niveaux de production 2005 des différentes spéculations avec les hypothèses moyennes sur les rendements et les superficies cultivées à l'horizon 2010 et 2015**

Cultures	Superficies cultivées ( ha)			Rendements ( T/ha)			Productions (T)		
	2005	2010	2015	2005	2010	2015	2005	2010	2015
CACAO	350 000	375 000	400 000	0,46	0,62	0,8	164 000	232 000	346 000
CAFE ARABICA	40 000	40 000	40 000	0,25	0,4	0,6	10 000	16 000	24 000
CAFE ROBUSTA	143 000	143 000	143 000	0,4	0,5	0,7	50 000	71 500	100 000
COTON GRAINE	218 000	250 000	287 000	1,4	1,4	1,4	306 000	350 000	403 000
HEVEA (plantations villageoises)	5 000	7 500	10 000	1,3	1,3	1,5	5 200	7 800	12 000
HUILE DE PALME	40 000	60 000	110 000	1,1	1,3	1,5	44 000	75 000	166 000
ANANAS EXPORT	100	300	500	40,0	40,0	40,0	4 000	12 000	20 000
MAIS	371 000	450 000	489 000	2,6	3,5	4,5	966 000	1 459 000	2 204 000
SORGHO (y compris Muskwari)	405 000	435 000	450 000	1,5	1,7	2,0	607 000	739 000	900 000
RIZ irrigué	14 300	20 000	30 000	3,5	4,0	5,0	50 000	80 000	150 000
RIZ pluvial	15 000	22 000	30 000	1,0	2,0	2,5	15 000	44 000	75 000
MANIOC	151 000	161 000	172 000	14,0	18,0	20,0	2 114 000	2 698 000	3 444 000
BANANE PLANTAIN	206 000	211 000	225 000	6,5	9,0	12,0	1 350 000	1 903 000	2 700 000
POMME DE TERRE	22 000	20 600	19 700	6,5	9,0	12,0	143 000	185 400	236 400
TOMATE	22 600	25 300	27 800	18,0	21,0	25,0	407 000	532 000	695 000
OIGNON	6 000	6 000	7 000	12,3	16,0	18,0	74 000	96 000	126 000
HARICOT	250 000	265 000	354,0	0,8	1,0	1,0	198 000	265 000	354 000
IGNAME	30 300	34 600	40 000	9,5	11,0	13,0	288 000	380 000	520 000

Sources : Njonga (2002) ; Agristat (2002) ; FAOSTAT (2005)

Les objectifs de production retenus dans le tableau ci-dessus sont atteints avec une augmentation moyenne des rendements de l'ordre de 50% et un accroissement global des surfaces de culture de l'ordre de 25%. Ces objectifs sont tout à fait réalisables puisque les rendements retenus pour les différentes cultures en 2015 sont inférieurs en général de 20 à 40% aux rendements optimums facilement accessibles en milieu paysan avec les technologies actuellement disponibles. De même les accroissements des surfaces des cultures sont tout à fait compatibles avec les réserves foncières actuelles, sous réserve d'une gestion rationnelle et concertée de l'espace.

Les parts respectives que prennent l'augmentation des rendements et l'accroissement des superficies dans l'évolution des productions varient d'un groupe de culture à un autre et d'une culture à l'autre à l'intérieur d'un même groupe.

### 3.2.1.3 Les filières stratégiques

#### Les cultures de rente

##### Le cacao

L'objectif de production du cacao est d'au moins doubler les productions actuelles à l'horizon 2015, passant ainsi de 140 mille tonnes à 280 voire 320 mille tonnes en 2015. Pour ce faire, l'accent sera mis à la fois sur la mobilisation des réserves de productivité, des réserves foncières et sur la régénération des plantations.

On note actuellement qu'environ 40% du verger soit 140 000 ha sont vieillissants et doivent être renouvelés ou régénérés. Le verger actuel devrait bénéficier d'un encadrement rapproché qui ferait passer, sur la base des itinéraires techniques bien maîtrisés, les rendements à l'hectare de 0,4 tonne actuellement à 0,7 tonne en 2010 pour atteindre environ 1 tonne en 2015.

S'agissant des superficies à régénérer et/ou à créer, il est bien entendu qu'avec un matériel végétal plus performant, on devrait à terme atteindre les rendements moyens à l'hectare de 1 à 1,2 tonnes avec une protection suffisamment améliorée.

L'objectif lié à l'extension du verger est d'appuyer la création de 5 mille ha en moyenne par an pendant 10 ans. Cette politique d'extension bénéficiera notamment aux jeunes et aux investisseurs. L'Etat se chargera de négocier et aménager les réserves foncières avec les riverains des sites identifiés, en vue de les mettre à la disposition des exploitants sur une base contractuelle.

##### Le café

Compte tenu de la morosité quasi permanente du marché international de café, et de la faible transformation locale, l'objectif du MINADER est de faire passer la production de 10 mille à 24 000 tonnes pour l'arabica et de 50 à 100 000 tonnes pour le robusta. Cet objectif tient davantage de l'augmentation des rendements que de l'accroissement des superficies, notamment en ce qui concerne l'arabica. Dans les deux cas, un doublement des rendements est prévu.

Il s'agira d'encourager la régénération de vieilles plantations et l'utilisation du matériel végétal amélioré dans le but d'augmenter les rendements et partant la production.

Afin de garantir l'atteinte des objectifs de production de cacao et de café, le MINADER entend renforcer la prise en charge de la lutte contre les grands fléaux, et subventionner totalement pendant trois ans au moins l'acquisition de matériel végétal amélioré.

##### Le coton

Contrairement aux cultures d'exportation ci-dessus analysées, la stratégie de développement de la production cotonnière au Cameroun repose essentiellement sur l'extension des superficies, compte tenu de la maîtrise des itinéraires techniques due à un système d'encadrement basé sur la contractualisation entre les producteurs et la SODECOTON. Cette contractualisation met l'accent sur l'utilisation du matériel végétal approprié, la conduite des cultures, les crédits de campagne, essentiellement pour ce qui est des intrants agricoles, et sur les prix connus à l'avance.

Ainsi, avec les rendements maintenus à 1,2 tonnes/ha, il est prévu une augmentation des superficies cotonnières qui passeraient ainsi de 250 mille ha en 2005 à environ 330 mille ha en 2015 pour une production correspondante qui passerait de 300 mille tonnes à presque 400 mille tonnes dans la période, soit une croissance annuelle de l'ordre de 6%.

##### L'ananas et la banane dessert

Parmi les cultures d'exportation, l'ananas se positionne comme une culture émergente offrant de réelles potentialités de développement. Aussi, les surfaces qui sont actuellement

de 100 ha pourraient être facilement multipliées par 5 et même beaucoup plus dans l'hypothèse d'une logistique permettant d'en assurer la compétitivité sur les marchés extérieurs, notamment le marché européen.

Pour ce faire, le MINADER continuera à appuyer l'importation du matériel végétal de base (ananas coloré) et sa multiplication par les opérateurs privés. En outre, il s'agira d'aménager les terminaux portuaires et aéroportuaires et, coupler l'exportation de l'ananas à celle de la banane dessert.

Le maintien d'un accès privilégié au marché européen et la poursuite de l'amélioration de la compétitivité permettent d'envisager une production de banane dessert d'au moins 500 mille tonnes en 2015.

### Le thé

Toutes les initiatives privées de développement de cette culture seront soutenues, notamment en matière de lutte antidumping etc.

### L'hévéa

En raison des conditions de marché international actuellement favorables pour le caoutchouc, un accent particulier est mis sur l'hévéa à travers la réhabilitation de vieilles plantations et le développement des plantations villageoises, dont les surfaces seront doublées pour atteindre 8 000 ha d'ici 2015.

### **Les cultures vivrières**

Les cultures vivrières, qui sont moins exigeantes en investissement, assurent l'essentiel de la sécurité alimentaire tout en contribuant de manière significative au revenu des ménages agricoles. Avec une contribution de plus de 80% au PIBA, elles sont à l'avant garde de la croissance du secteur agricole.

La stratégie de développement agricole et rural distingue deux types de cultures qui sont les cultures structurantes et les autres cultures. Les cultures structurantes sont celles qui ont un fort enjeu de sécurité alimentaire, de développement de l'agro-industrie et de l'exportation. Elles ont une envergure nationale en matière de consommation et peuvent à terme devenir des cultures de rente.

### ***Les cultures vivrières structurantes***

Ce groupe est constitué essentiellement du maïs, du manioc, de la banane plantain et de l'huile de palme.

### Le maïs

La politique de développement du maïs repose à la fois sur la mobilisation des réserves technologiques et l'extension des superficies. Afin de porter la production de maïs à 2,2 millions de tonnes en 2015 contre 1 million de tonne en 2005, la stratégie de développement de la production est d'augmenter les rendements de l'ordre de 80% et les superficies de l'ordre de 30%.

### Le manioc

Les rendements actuels du manioc s'élèvent en moyenne à 14 tonnes/ha et ne représentent que 60% des rendements optima pour une superficie totale estimée à 151 000 hectares. L'objectif est de porter ces rendements et la superficie respectivement à 20 tonnes/ha et 172 000 hectares d'ici 2015.

### Le bananier plantain

En 2005, le bananier plantain occupe une superficie de 206 mille ha pour un rendement moyen de 6,5 tonnes/ha qui représente moins de 35% du rendement optimum. Afin d'atteindre l'objectif 2,7 millions de tonnes en 2015, il est nécessaire d'augmenter à la fois

les rendements et les superficies cultivées. Cette augmentation passera ainsi de 6,5 tonnes/ha à 12 tonnes pour les rendements et de 206 mille hectares à 225 mille hectares pour les superficies.

### L'huile de palme

Compte tenu des perspectives d'amélioration des cours internationaux, du fait de l'utilisation de l'huile de palme comme biocarburant, il est envisagé de développer sa production pour les marchés nationaux et régionaux. Il s'agira d'étendre les superficies cultivées afin de passer des 40 mille ha actuels à au moins 110 mille ha en 2015. De plus, l'exploitation des réserves de productivité permettra de passer de 1,1t/ha actuel à 1,5 t/ha d'huile de palme brute et, par conséquent, de quadrupler la production d'ici à 2015.

Cette politique repose essentiellement d'une part sur l'appui aux plantations villageoises et aux moyennes exploitations et d'autre part sur l'application de mesures fiscal-douanières incitatives sur l'ensemble de la filière et particulièrement sur l'importation de l'huile de palme brute.

### **Le riz et les autres cultures vivrières**

L'objectif de développement de la riziculture est de combler à terme l'insuffisance de l'offre nationale actuellement couverte par les importations de l'ordre de 300 mille tonnes par an. Pour ce faire, le MINADER entend promouvoir les nouvelles variétés adaptées aux conditions agro-écologiques du pays et les investissements privés dans les bassins de production.

En ce qui concerne les autres cultures vivrières, il s'agira au niveau régional, d'appuyer l'intensification de la production des cultures stratégiques écologiquement favorables telles que la pomme de terre dans la zone des hauts plateaux, la gomme arabique et le palmier dattier dans la zone soudano-sahélienne, les graines de courge et le macabo dans la zone forestière, le tabac, l'igname, le niébé, le moukwari, le sorgho, et des cultures légumières.

Le développement des cultures vivrières vise en définitive non seulement à assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, mais également d'accroître davantage l'approvisionnement des marchés frontaliers et les parts sur les marchés régionaux. Dans cette optique, des pôles de production seront développés sur les axes de communication.

Des politiques complémentaires sont retenues en vue de l'atteinte des objectifs de production envisagés.

#### **3.2.1.4 Une politique de développement des productions et de l'offre agricoles et alimentaires**

Le développement durable des productions et de l'offre agricoles et alimentaires à travers les objectifs de production sus énoncés ne peut pas se faire seulement par des interventions centrées sur les unités de production. Sa réussite dépend également des interventions simultanées en amont et en aval des unités productions agricoles proprement dites. Il s'agit en réalité d'intervenir de manière coordonnée sur l'ensemble de la filière, compte tenu des contraintes relevées tant au niveau de la production qu'en amont et en aval de celle-ci.

#### **Des interventions au niveau des exploitations agricoles**

Au niveau des exploitations, il s'agira de faciliter l'utilisation des facteurs modernes de production et d'en faciliter l'accès.

#### Faciliter l'utilisation des facteurs modernes de production

L'analyse des disponibilités technologiques du Cameroun a permis de mettre en évidence l'existence des réserves technologiques de l'ordre de 25 à 50% en fonction des cultures. L'action du MINADER sera dans un premier temps de mobiliser ces réserves, notamment dans les petites exploitations à travers un dispositif d'appui conseil rénové et efficace.

Ce dispositif devrait procéder à la fois à la diffusion des technologies disponibles et au renforcement des capacités de maîtrise des itinéraires techniques des producteurs, ainsi que de leurs capacités de gestion technique et économique des exploitations.

Le MINADER entend également faciliter l'utilisation des intrants et l'acquisition de matériels et d'équipements agricoles en appuyant d'une part les projets de développement des petites exploitations portés par les groupements de base et le projet de développement des plantations des moyennes et grandes exploitations.

La facilitation de l'utilisation du matériel végétal amélioré qui constitue une priorité du fait de son impact immédiat sur la production, sera renforcée par des subventions en nature mises à disposition des exploitants agricoles par le MINBADER.

### Promouvoir la création de moyennes et grandes exploitations

Malgré les performances des petites exploitations qui assurent la pérennité de l'activité agricole au Cameroun depuis toujours, notamment dans la sécurité alimentaire et la rentrée des devises, celles-ci ne sont pas à elles seules capables de relever les défis des objectifs de production poursuivis. Aussi, le MINADER entend promouvoir la création de moyennes et grandes exploitations agricoles par la mise à disposition des investisseurs de terres sécurisées et la création d'un cadre réglementaire incitatif et favorable à ce type d'investissements.

Il est entendu que les petites exploitations permettent dans les premières années de mise en œuvre de la SDSR une croissance rapide de la production due à l'utilisation des facteurs modernes de production. Cette croissance rapide devrait se stabiliser à terme à cause de la mobilisation entière des réserves de productivité. La croissance de la production sera soutenue par les moyennes et grandes exploitations qui, non seulement mobiliseront aussi les réserves de productivité, mais mobiliseront davantage des réserves foncières disponibles.

### Cibler les cultures stratégiques

L'intervention du MINADER en ce qui concerne le soutien des productions ne se fera pas prioritairement sur l'ensemble des cultures du Cameroun. Elle se limitera aux cultures stratégiques à la fois pour la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus des producteurs tant au niveau national que régional. Ces différentes cultures sont citées ci-dessus.

### Soutenir et maîtriser le développement de l'agriculture périurbaine

La croissance urbaine et les évolutions de consommation corrélatives, ont généré à la périphérie des villes le développement d'une agriculture orientée vers ces nouveaux marchés. Cette agriculture périurbaine en croissance est génératrice d'emplois et contribue à l'approvisionnement des villes, notamment en produits maraîchers, sans que le prix des produits soit grevé de coûts de transport ou de taux de pertes importants.

Il s'agira donc pour le MINADER, en collaboration avec les collectivités territoriales concernées, de soutenir la croissance de cette agriculture afin que les producteurs disposent des moyens de leur développement.

Il s'agira également d'en maîtriser et d'en sécuriser le développement, notamment en termes d'emprises foncières, d'impact sur l'environnement et de qualité des aliments mis sur le marché.

### Cibler les populations rurales actives vulnérables

Les populations rurales et particulièrement la population active rurale sont constituées à majorité de femmes, qui s'investissent énormément dans les activités de production, de petite transformation et de commercialisation. Ce type d'acteurs auquel s'ajoutent les jeunes, contribue de manière substantielle à la sécurité alimentaire et l'accroissement même des revenus en milieu rural. Il est donc important, pour toute politique visant à accroître les

productions, de prendre en considération, et de manière spécifique, ce type d'acteurs. Aussi, le MINADER, en plus de ses interventions menées dans le cadre du développement des cultures vivrières et maraîchères dont les principaux acteurs et bénéficiaires sont les femmes et les jeunes (femmes et hommes confondus), mettra en place des stratégies particulières visant ce type d'acteur.

De plus, la faible productivité du travail en milieu rural s'explique entre autres par le non renouvellement des actifs agricoles qui sont de plus en plus vieillissants. C'est pourquoi le MINADER entend mettre en œuvre une politique de renouvellement permanent des acteurs du monde rural et d'appui à l'installation des jeunes.

### **Des interventions en amont de la production**

Ces interventions ont pour but de faciliter prioritairement la disponibilité physique et l'accès (économique) aux principaux facteurs de production, notamment la terre et l'eau, les intrants agricoles, la mécanisation, ...

#### Faciliter l'accès au foncier et à l'eau

Le problème foncier reste une contrainte importante au développement des productions. Aussi, il importe, compte tenu de son importance, notamment pour l'extension des superficies cultivées et l'installation de nouveaux agriculteurs, de poursuivre le dialogue avec les administrations et personnes impliquées, et d'œuvrer pour la récupération et la valorisation sur une base contractuelle avec les exploitants, des zones marginales de production.

Il conviendra également dans le cadre d'une gestion concertée de l'espace, de sécuriser l'usage du foncier. De plus, la création et le développement des moyennes et grandes exploitations seront encouragés par la mise à disposition par l'Etat de terres du domaine foncier national et l'aménagement de zones d'installation.

Le déficit hydrique constitue un goulot d'étranglement à la croissance des productions dans les zones sahéliennes, d'où l'importance déjà signalée d'une politique de maîtrise de l'eau.

Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources naturelles, le MINADER s'attachera donc non seulement à une conservation de la ressource mais aussi à sa valorisation.

#### Développer l'offre des intrants agricoles

L'utilisation des intrants modernes au niveau des exploitations suppose que ceux-ci soient d'abord disponibles physiquement, puis économiquement accessibles. Le MINADER entend, pour ce qui est des semences améliorées, subventionner l'acquisition du matériel végétal de base, et subventionner partiellement (à des niveaux à définir) leur multiplication et leur diffusion au niveau des exploitations, avec un accent particulier sur les cultures stratégiques comme le cacao, le café, le manioc, la banane plantain, le maïs, le palmier à huile et le riz.

S'agissant des pesticides, le MINADER entend poursuivre la lutte contre les grands fléaux des cultures, notamment les oiseaux granivores dans les parties septentrionales, les criquets pèlerins, ainsi que les capsides et autres sur les caféiers et les cacaoyers. Le plan national de lutte phytosanitaire est mis en place en vue de définir les modalités des interventions en matière phytosanitaire.

Pour ce qui est des engrais, tout en continuant la concertation avec les opérateurs privés en vue de développer l'offre d'engrais, le MINADER entend poursuivre ses actions en matière d'information sur les types d'engrais adaptés aux différentes zones agro-écologiques du Cameroun. Il s'avère aussi utile de soutenir le sous-secteur des engrais en veillant sur les mesures douanières et fiscales qui pourraient à terme élever les prix des engrais et les rendre moins accessibles au niveau des petites exploitations.

### Développer une offre de crédit adaptée et encourager l'investissement privé en agriculture

Le développement de la production et de l'offre agricoles génère des besoins de financement très importants, que ce soit au niveau des exploitations agricoles ou des unités d'amont ou d'aval.

La capacité d'autofinancement des producteurs est très limitée, et la subvention qui peut être largement utilisée en phase de démarrage pour appuyer notamment les petites exploitations, ne saurait financer durablement la croissance de la production et de l'offre.

L'accès au financement, notamment au crédit constitue un véritable goulot d'étranglement au développement de l'activité agricole en milieu rural. Ceci se traduit par la faiblesse des investissements en milieu rural à tous les niveaux de la filière. Afin de faciliter l'accès au crédit et d'accroître les investissements en milieu rural, le MINADER se propose de mettre en place un dispositif d'appui au financement du monde rural qui devrait faciliter l'offre des services de financement et encourager la demande de crédit.

Pour ce faire, la SDRS prévoit de **consolider les EMF** en milieu rural par la mise à leur disposition, et suivant un cahier des charges bien précis, de crédits à taux relativement bas qui permettront d'assurer la durabilité de leurs actions, mais aussi de réduire les taux d'intérêt à des niveaux relativement bas. Le résultat attendu de cette politique étant de mobiliser davantage l'épargne rurale et susciter une augmentation de la demande de crédits par les petits exploitants agricoles.

La pérennité de ces structures financières de proximité passe aussi par le renforcement des liens avec les établissements financiers classiques comme les banques commerciales.

Les EMF seuls ne pourraient financer entièrement les investissements en milieu rural, notamment ceux des moyennes et grandes exploitations qui doivent s'adresser à un guichet différent et conçu en conséquence. Pour cela, le MINADER entend participer de manière très forte à la création **d'un établissement financier spécialisé**, capable de subvenir aux besoins de financement du secteur.

L'importance de la mise en place de structures et de mécanismes de financement adaptés justifie que cela constitue un objectif stratégique en soi.

### Promouvoir la mécanisation

La mécanisation de l'agriculture camerounaise reste encore très faible pour impulser une politique de développement des productions. Tout en promouvant le machinisme agricole, l'intervention du MINADER sera centrée sur l'expérimentation et l'adaptation des machines agricoles aux différentes zones agro-écologiques du Cameroun. Il devrait aussi, non seulement œuvrer pour la disponibilité de ces machines adaptées, mais apporter un soutien à leur acquisition par les exploitants ou groupes d'exploitants. Une fois de plus, la subvention devrait être le moyen d'intervention privilégié.

### Faciliter l'accès à l'innovation technologique

L'analyse des disponibilités technologiques actuelles du Cameroun montre qu'il existe des réserves de productivité de l'ordre de 20 à 50% en fonction des cultures. Il s'agira alors, dans un premier temps, de mobiliser ces réserves à travers un dispositif d'appui conseil efficace. Dans un second temps, il s'agit de renforcer les liens entre l'agriculture et la recherche agricole afin de permettre d'alimenter le dispositif d'appui conseil qui est le canal privilégié par lequel passent les innovations technologiques pour atteindre les exploitations agricoles.

## **Des interventions en aval de la production**

### **Développer la transformation et la commercialisation des produits agricoles**

Le MINADER se propose de développer une agriculture de marché qui se manifesterait par une augmentation des parts de marché des produits agricoles et alimentaires camerounais, aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs. Pour cela, il entend développer les unités de transformation et les circuits de commercialisation et promouvoir les produits camerounais sur les marchés.

Le développement des unités de stockage, de transformations et de conditionnement, doit permettre tout à la fois de réduire les pertes après récolte et de mieux ajuster l'offre à la demande. Pour ce faire le MINADER entend s'appuyer prioritairement sur les organisations professionnelles (Coopératives et unions ou fédérations de GIC)

Le MINADER entend également favoriser une meilleure adaptation de l'offre à la demande en promouvant une politique de qualité, un système d'information sur les marchés et en appuyant les opérateurs dans la recherche de nouveaux débouchés.

L'amélioration des infrastructures de transport et de commercialisation et la suppression de différentes entraves à la circulation des produits, sont tout aussi indispensables à la nécessaire amélioration de la compétitivité des produits. Aussi, le MINADER, dans le cadre de sa politique de développement local et communautaire, entend densifier le réseau des pistes de collecte afin de désenclaver les bassins de production, et appuyer la construction des marchés ruraux et urbains. Il s'agira notamment de promouvoir, en concertation avec les communautés urbaines, des marchés de collecte des produits agricoles autour des grands centres de consommation. Ceci permettra de réaliser une concentration de l'offre orientée aussi bien vers l'approvisionnement des villes que l'exportation sur le marché sous régional. Il s'agira également de moderniser les terminaux aéroportuaires, et plus spécialement le terminal fruitier du port de Douala.

### **Sécuriser les débouchés et limiter les fluctuations de prix**

Le développement des productions et des investissements qui les sous-tendent ne peut se concevoir sans une certaine sécurisation des débouchés et des prix rémunérateurs. Il importe de protéger le marché domestique des importations à des prix de dumping, qui pourraient le déstabiliser. Aussi, en collaboration avec les autres ministères<sup>s</sup> compétents et plus particulièrement celui en charge du commerce, le MINADER entend, dans le respect de règles de l'OMC et des engagements internationaux du pays, promouvoir une politique douanière incitative au développement de la production nationale.

De même, il recherchera les voies et moyens de limiter les fluctuations de prix au niveau des producteurs en promouvant d'une part une politique de stockage et d'autre part en incitant les organisations de producteurs à constituer des fonds de réserve mobilisables en cas de chute conjoncturelle des cours.

### **Développer un système d'information efficace**

La politique de développement de l'offre suppose aussi que les prix restent incitatifs pour les producteurs sans être prohibitifs pour les consommateurs. Aussi, le MINADER, tout en laissant jouer les forces de marché, entend intervenir pour corriger les dysfonctionnements des marchés. Ainsi, il se propose de développer un système national d'information sur les marchés capable de minimiser les effets de l'asymétrie de l'information sur les marchés. Il est tout de même supposé que l'augmentation de l'offre concoure à la diminution des prix de marché et par conséquent à une augmentation de la demande agricole et alimentaire qui pérenniserait ainsi la politique de développement des productions et de l'offre des produits agricoles et alimentaires.

## Des interventions transversales aux différents maillons de la filière

### Développer les organisations professionnelles

La faiblesse des organisations professionnelles à prendre en charge les activités tant d'approvisionnement que de transformation, de stockage et de commercialisation constitue une contrainte forte au développement de la production et de l'offre agricoles. De plus, les expériences pilotes conduites dans le cadre du PNVRA, ont confirmé que les groupements de base constituent la structure appropriée pour développer auprès des petits agriculteurs un appui conseil efficace.

Le développement durable du secteur agricole dépend donc dans une large mesure de la capacité des organisations professionnelles à assurer pleinement leurs fonctions économiques et de représentation des intérêts des producteurs. Aussi, l'appui aux organisations professionnelles, qu'il s'agisse des groupements de base ou de leurs unions, des coopératives ou des fédérations et confédérations, constitue un axe majeur de la politique agricole.

### Mettre en place un dispositif de formation rénové

Le renforcement des capacités des différents acteurs des filières dans un contexte de libéralisation progressive de l'économie constitue une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs de production. Le MINADER entend le réaliser à travers le développement d'un dispositif de formation qui réponde aux exigences de savoir, de savoir faire et de savoir être induite par les objectifs de production poursuivis.

## 3.2.2 Gérer durablement les ressources naturelles

Le but visé par le MINADER en matière d'utilisation et de gestion durable des ressources naturelles est d'apporter des solutions aux trois problèmes prioritaires y relatifs que sont les problèmes (i) d'allocation des terres aux différents usages, (ii) de maintien de la fertilité des sols et (iii) de maîtrise de l'eau.

Pour ce qui est de l'utilisation des terres, le MINADER se fixe comme objectifs :

- ✓ de mettre au point avec ses partenaires les modalités de gestion concertée de l'espace rural qui permettent notamment de résoudre les conflits y afférant ;
- ✓ de faciliter l'accès des jeunes au foncier et la création de nouvelles exploitations.

En ce qui concerne la restauration et le maintien de la fertilité des sols, le MINADER poursuivra et amplifiera les actions déjà entreprises en matière de lutte anti-érosive et de vulgarisation des systèmes de cultures et des pratiques culturales adaptés. Il se fixe notamment pour objectif, la réalisation chaque année de 1000 kilomètres de cordons pierreux et l'extension du système de culture sous couvert végétal jusqu'à 20% de la sole dans les zones à écologie fragile, à l'échéance de 2015.

De plus, l'insécurité foncière est un handicap à toute politique de maintien de la fertilité des sols. En conséquence le MINADER se fixe l'objectif de sécuriser le droit d'usage des terres en développant les modalités de formalisation des contrats de fermage.

S'agissant de la maîtrise de l'eau, le MINADER s'attachera sur la base d'une meilleure caractérisation du potentiel hydrique, à développer une gestion rationnelle de l'eau, en vue d'une part d'étendre les surfaces irriguées, et d'autre part, de valoriser des zones humides telles que les bas fonds. A l'horizon 2015, l'objectif est de réhabiliter les périmètres irrigués existants et d'étendre les surfaces irriguées pour les porter à 60 000 ha, soit le double des surfaces actuelles.

### 3.2.3 Promouvoir le développement local et communautaire

L'une des contraintes majeures auxquelles font face les populations rurales reste la déficience et la défectuosité des infrastructures et des équipements socio-économiques en milieu rural du fait de :

- ✓ la précarité des revenus et l'importance des charges sociales des populations en activité qui limitent leur accès aux services de base ;
- ✓ la faible capacité d'intervention des communes liée aux ressources financières limitées et à l'inadéquation des ressources humaines et matérielles ;
- ✓ la faible capacité des communautés à apporter une solution endogène à leurs problèmes.

En rapport avec ces contraintes, et compte tenu (i) de la volonté de l'Etat de décentraliser et responsabiliser les communautés rurales et les communes dans l'identification, la planification, la mise en œuvre des infrastructures de manière participative et d'en assurer la gestion durable et (ii) d'un environnement rural marqué par la rareté des ressources financières, le développement communautaire apparaît comme l'outil principal de mise en œuvre d'une politique concertée de développement local. Il vise d'abord à développer et renforcer les capacités d'organisation et de gestion des communes et des communautés rurales, puis à les responsabiliser dans la mise en place des infrastructures répondant aux priorités identifiées.

Il sera donc question pour le MINADER d'accompagner les communautés rurales dans cette démarche afin de les aider à élaborer et à mettre en œuvre leurs plans de développement. A l'horizon 2015, le MINADER se fixe pour objectif d'accompagner ainsi plus de 60% de villages dans cette démarche, soit 9 000 villages contre près de 300 en 2005.

S'agissant de la mise en œuvre de ces plans de développement, le MINADER entend renforcer sa collaboration avec les autres départements ministériels compétents et participer pleinement à l'élaboration et à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural. D'une manière plus spécifique, il développera une politique visant à avoir au moins une maison communautaire par commune et à améliorer l'habitat rural avec l'objectif qu'environ 50% de nouvelles constructions pour des ruraux répondent aux normes minimales d'habitabilité d'ici à 2015.

Dans le cadre de la planification décentralisée et en s'appuyant sur la démarche de développement communautaire, le MINADER mettra en œuvre une politique spécifique d'ouverture, d'entretien et de réhabilitation de pistes agricoles de collecte et de desserte avec un objectif de 1 500 km par an. En collaboration avec les communes et/ou communautés rurales, dans le cadre d'un plan national directeur, le MINADER développera un programme d'infrastructures de commercialisation d'intérêt collectif. La priorité sera accordée aux grands bassins de production agricole.

### 3.2.4 Développer des mécanismes de financement adaptés

Le développement des productions génère de très importants besoins de financement aussi bien au niveau des exploitations agricoles et des agro-industries que des opérateurs économiques situés en amont et en aval de la production agricole.

Pour les seules exploitations agricoles (hors agro-industries), la réalisation des objectifs de développement des différentes productions à l'horizon 2015, génère des besoins de financement de court terme ou des intrants qui croissent annuellement pour s'établir à environ 235 milliards de FCFA par an à partir de 2015, soit probablement une augmentation de l'ordre de 200 milliards par rapport à la situation actuelle.

Les besoins de financement de moyen terme pour les investissements augmentent également au fil des ans pour atteindre un total cumulé de l'ordre de 250 milliards de FCFA en 2015.

En faisant l'hypothèse d'un accroissement linéaire, les besoins de financement de court terme devraient croître d'environ 20 milliards annuellement, et les besoins de financement de moyen terme devraient augmenter de l'ordre de 25 milliards par an.

Les besoins en financement nécessaires à la relance du secteur agropastoral et halieutique sont considérables. Les différents moyens pour les couvrir sont (i) l'autofinancement constitué par l'épargne des producteurs, (ii) l'investissement direct des élites dans le secteur, (iii) les subventions, (iv) le crédit.

**Concernant l'autofinancement**, au regard des revenus limités des ruraux et de l'ampleur des besoins, il est inconcevable que l'épargne des producteurs puisse combler une part considérable des besoins de financement des exploitations. En effet, 85% des personnes pauvres vivent en milieu rural et 52% de la population rurale est pauvre, c'est à dire présente un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté estimé à 232 547 FCFA (contre 17% de la population urbaine). A ce niveau de revenu, la constitution d'une épargne destinée au financement des investissements est marginale. En effet, il a été établi que le tiers seulement des ménages ruraux dispose d'une épargne à vue constituée principalement de cotisations dans les tontines et autres associations. Cette forme d'épargne de faible volume est inadaptée au financement des investissements. Par ailleurs, le volume total de l'épargne collectée par les structures de micro finance tourne autour de 38 milliards, dont moins de la moitié est d'origine agricole. Il apparaît donc que la capacité d'autofinancement des producteurs est probablement limitée de 25% à 30% des besoins de financement des exploitations.

**L'investissement direct** fait par les élites reste insuffisant pour couvrir les besoins de financement du secteur. A titre d'exemple, l'investissement direct des élites dans l'agriculture, qui ont eu un certain engouement ces dernières années pour la création de palmeraies, ne dépasse probablement pas 4 milliards de FCFA. En faisant l'hypothèse optimiste de doubler cet investissement à moyen terme, il ne serait que de l'ordre de 8 à 9 milliards de FCFA, ce qui est loin de couvrir les besoins de financement de l'agriculture.

**La subvention** constitue dans le contexte actuel de pauvreté du monde rural un moyen non négligeable pour améliorer les productions. Plusieurs projets du MINADER y ont eu recours pour avoir un certain impact. C'est le cas de la plupart des projets PPTTE du MINADER (projet plantain, palmier à huile, bas-fonds etc.), de certains projets comme le PSSA et la dernière phase du PNVRA, qui ont apporté des intrants et équipements subventionnés aux petits producteurs. Si la subvention n'est pas à exclure dans certains cas particuliers pour accroître le niveau de production, on ne saurait compter sur elle pour couvrir entièrement et durablement les besoins de financement des exploitations, compte tenu de la difficulté de mobiliser continuellement les fonds de subvention auprès de l'Etat et des bailleurs.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que **les besoins de financements corrélatifs à une croissance forte et durable des productions agropastorales ne pourront être couverts que par un recours au crédit pour largement plus de 50%**.

Il est donc indispensable de mettre en place un système de crédits adapté et efficace pour couvrir les besoins de financement des exploitations, afin d'atteindre les objectifs de production fixés.

### 3.2.5 Développer l'emploi et la formation professionnelle agricoles

#### 3.2.5.1 Développement de l'emploi

La croissance du secteur agricole et le développement du secteur rural sont conditionnés par le développement de l'emploi, considéré à la fois comme un facteur de production et comme conséquence de l'effet induit de la croissance.

L'emploi comme facteur de production concerne les métiers agricoles qui concourent de manière directe à l'augmentation de la production, à l'instar des entrepreneurs agricoles

(chefs d'exploitation), des ouvriers spécialisés, des cadres techniques agricoles, des cadres de gestion.

Le MINADER entend s'investir dans le développement de ce type d'emplois avec un objectif annuel d'appui à l'installation de 15000 jeunes agriculteurs.

La croissance du secteur agricole entraîne l'émergence des emplois indirects qui découlent des activités en amont et en aval de la production. De même le développement du secteur rural crée un environnement socioéconomique qui donne lieu au développement des activités nouvelles.

La conjonction de ces deux phénomènes exige le développement d'emplois para agricoles et non agricoles notamment les emplois liés :

- ✓ à la mise en place et à la maintenance des équipements/ infrastructures socio-économiques,
- ✓ aux fonctions de facilitation de l'acquisition des facteurs de production et/ou de la commercialisation des produits,
- ✓ à la transformation des produits,
- ✓ aux offres de services de développement.

Le MINADER se propose de promouvoir le développement de ces emplois et l'insertion des jeunes dans ces domaines socio professionnels.

Ces objectifs permettront de rajeunir une population agricole vieillissante et de dégager des gains de productivité. Ils permettront également d'accroître les revenus en milieu rural et de contribuer à la lutte contre le chômage dont le taux est évalué selon les localités entre 15 et 35% de la population active.

L'offre d'une formation adaptée aux différents emplois sus - évoqués et l'appui à l'acquisition des facteurs de production constituent les mesures de politique que le MINADER utilisera pour promouvoir le développement de l'emploi des jeunes.

### **3.2.5.2 Développement de la formation professionnelle agricole**

Le diagnostic a relevé une inadéquation entre la formation professionnelle agricole actuelle et les besoins de formation des emplois agricoles, para agricoles et non agricoles. Cette inadéquation est imputable à : (i) l'obsolescence des programmes, (ii) la vétusté des structures, infrastructures et équipements de formation, (iii) l'inadaptation du cadre réglementaire, (iv) l'insuffisance qualitative et quantitative des formateurs.

Le MINADER entend développer une stratégie de formation agricole professionnelle articulée autour du développement des pôles régionaux de formation. Le pôle régional de formation devant représenter un ensemble de structures (écoles et centres de formation) dotées d'un équipement didactique adapté pour développer des spécialités qui répondent aux besoins d'emplois spécifiques d'une zone agro écologique donnée.

Le MINADER dispose actuellement de structures de formation dans quatre des cinq zones agro écologiques (zone forestière, zone des hauts plateaux, zone côtière, zone soudano sahélienne).

Les actions à développer pour assurer l'adaptation du système de formation porteront sur :

- ✓ la réforme du cadre réglementaire,
- ✓ le renforcement des capacités des formateurs,
- ✓ la rénovation des infrastructures et équipements des centres et écoles de formation,
- ✓ la réforme des programmes de formation.

L'option du MINADER dans ce cadre est l'implication de tous les acteurs du développement dans l'animation des pôles de formation (collectivités locales décentralisées, maisons familiales rurales, écoles privées agricoles...).

Par ailleurs, le MINADER développera une stratégie de formation agricole professionnelle de masse qui puisse répondre aux besoins de formation continue des producteurs. L'objectif poursuivi est la formation de 30.000 jeunes producteurs par an.

De plus, pour améliorer la professionnalisation des jeunes en cours d'emploi, le MINADER entend développer des modules de formation adaptés aux différents métiers ruraux.

Enfin, pour améliorer la vocation à l'emploi agricole, le MINADER se propose de promouvoir l'intégration des enseignements agricole, communautaire et coopératif dans les programmes d'enseignement scolaires et universitaires en liaison avec les administrations concernées.

### 3.2.6 Gérer les risques d'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est devenue récurrente depuis plus d'une décennie au Cameroun. Des mesures palliatives axées sur l'aide alimentaire d'urgence aux sinistrés et un appui en semences ont jusqu'ici permis de la contenir. L'ambition du MINADER est de gérer durablement les facteurs de risque.

Il s'agira tout d'abord de réduire l'insécurité alimentaire par des programmes spécifiques de développement de la production agricole dans les zones à risque. Il s'agira également de développer les stocks de sécurité alimentaire et de consolider le système d'alerte rapide en place, ainsi que le dispositif de lutte contre les grands fléaux.

### 3.2.7 Développer le cadre institutionnel

L'analyse du cadre institutionnel fait ressortir les insuffisances ci-après :

- ✓ Faible coordination des interventions des acteurs à tous les niveaux ;
- ✓ Insuffisance et faible fiabilité des informations sur le secteur ;
- ✓ Capacité d'intervention des structures publiques et privées limitées ;
- ✓ Cadre législatif et réglementaire incomplet.

Le développement institutionnel a pour but d'améliorer l'efficacité des actions de l'Etat en tant que maître d'ouvrage et de celles du privé et des associations en tant que maître d'œuvre de certaines missions régaliennes.

Pour ce qui est de la maîtrise d'ouvrage, il s'agira de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du MINADER et des organismes sous tutelle, de promouvoir la bonne gouvernance et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques, de mettre en place un système d'information pérenne fondé sur des informations fiables.

S'agissant de la maîtrise d'œuvre, il s'agira de renforcer les capacités opérationnelles des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles agricoles.



## 4 PROGRAMMES D'INTERVENTION ET CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME

Pour la réalisation de ses objectifs stratégiques, s'articulant principalement autour d'une politique de développement de l'offre des produits agricoles et alimentaires et de développement local et communautaire, le MINADER entend agir à travers des programmes structurants. Au nombre de 16, ces programmes, décomposés pour certains en sous-programmes, ont été déclinés en 97 projets. Ils représentent l'ensemble cohérent et structuré des actions et mesures à entreprendre.

**Figure 4 : Objectifs stratégiques et programmes du MINADER**

Objectifs Stratégiques	Programmes
<b>1 Développer durablement les productions et l'offre agricoles</b> (Doublement des principales productions agricoles d'ici 2015)	1.1 : Programme de développement des exploitations 1.2 : Programme de développement de l'offre d'intrants 1.3 : Programme de renforcement de la compétitivité des produits agricoles et horticoles 1.4 : Programme de développement des organisations professionnelles agricoles 1.5 : Programme national de vulgarisation et de conseil agricoles
<b>2 Gérer durablement les ressources naturelles</b> (60 000 ha irrigués en 2015, dispositifs anti-érosifs sur 1 000 ha/an, 20% de la sole sous CV en zone fragile)	2.1 : Programme de gestion des sols en agriculture 2.2 : Programme de maîtrise de l'eau en agriculture
<b>3 Promouvoir le développement local et communautaire</b> (1500 km de pistes réhabilitées/an, 60% des villages ont établi un plan de développement d'ici 2015)	3.1 : Programme de développement communautaire et d'amélioration du cadre de vie - Développement des capacités - Développement des Infrastructures Rurales - Appui à l'Amélioration du Cadre de Vie
<b>4 Développer des mécanismes de financement adaptés</b> (offre additionnelle de crédit adapté à hauteur de 40 milliards de FCFA/an)	4.1 : Programme d'appui au financement du secteur agricole
<b>5 Développer l'emploi et la formation agricoles</b> (15 000 installations de jeunes appuyées par an, 30 000 producteurs formés par an)	5.1 : Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle agricole 5.2 : Programme d'appui à l'installation des jeunes en agriculture
<b>6 Gérer les risques d'insécurité alimentaire</b> (gestion durable des facteurs de risque)	6.1 : Programme national de gestion des risques d'insécurité alimentaire
<b>7 Développer le cadre institutionnel</b> (maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage améliorées)	7.1 : Programme de renforcement des capacités de mise en oeuvre de la stratégie 7.2 : Programme national de statistiques agricoles et alimentaires 7.3 : Programme de promotion d'un environnement législatif et réglementaire incitatif 7.4 : Fonctionnement du Ministère

Tout en étant ancrés dans les objectifs stratégiques, les programmes visent à créer les conditions d'un développement durable en intervenant sur les facteurs clefs, tels qu'ils ont pu être mis en évidence dans l'identification des contraintes et l'analyse des dynamiques de développement.

## 4.1 Développement durable des productions et de l'offre agricoles

### 4.1.1 Programme de Développement des Exploitations Agricoles (PDEA)

L'analyse de la production agricole camerounaise a montré qu'il existe trois grands types d'agriculture au point de vue structurel : l'agriculture familiale pratiquée par les petits exploitants agricoles ; la petite et moyenne entreprise agricole qu'on rencontre dans les exploitations agricoles de moyenne et grande importance et enfin l'agriculture de plantation qui est celle des entreprises agro- industrielles.

Le présent programme porte sur les petites exploitations d'une part et sur les moyennes et grandes exploitations d'autre part.

#### 4.1.1.1 Sous-Programme de Développement des Petites Exploitations Agricoles (SPDPEA)

L'agriculture familiale apporte, par le biais des devises qu'elle permet de gagner, une contribution au développement des échanges et à l'équilibre de la balance des paiements, en plus, elle constitue :

- ✓ l'ancrage de la sécurité alimentaire dans ses quatre dimensions ;
- ✓ le socle sociologique, culturel et économique de la vie rurale et de la réduction de la pauvreté ;
- ✓ un vivier d'emploi pour les jeunes.

Il importe d'accompagner et d'orienter cette petite agriculture vers une performance améliorée par une productivité accrue et/ou une augmentation sensible des superficies cultivées.

#### Objectif poursuivi

Améliorer la productivité et augmenter les superficies cultivées des petites exploitations agricoles et partant les revenus des exploitants.

#### Actions à entreprendre

Les actions qui s'inscrivent dans le cadre de ce sous-programme concernent pour l'essentiel :

- ✓ l'appui aux projets productifs portés par les groupements de base ;
- ✓ l'appui à la mécanisation notamment à l'acquisition et à l'entretien/maintenance de matériel agricole adapté ;
- ✓ l'appui au développement des cultures de rente, des cultures structurantes et/ou stratégiques à vocation nationale et/ou régionale.

#### Résultats attendus

La mise en œuvre du sous-programme « Appui aux petites exploitations agricoles » permettra non seulement d'améliorer la productivité agricole, mais également d'augmenter les superficies cultivées ainsi que les revenus des petits exploitants.

**Le coût estimatif du sous-programme sur la période de 5 ans est de 58,476 milliards de FCFA soit 37,494 milliards pour les projets nouveaux.**

#### 4.1.1.2 Sous-Programme de Développement des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (SPDMGEA)

Les exploitations de moyenne et grande importance sont en relative expansion depuis une décennie. Elles combinent capital (équipement et intrants), salariat rural et travail familial dans des proportions très variables selon la disponibilité des terres et les types de production. Il s'agit des exploitations familiales en mutation et, dans la majorité des cas, de

nouvelles entreprises individuelles ou coopératives résolument orientées vers la commercialisation intérieure ou extérieure des produits de la ferme.

### **Objectif poursuivi**

Appuyer l'émergence des moyennes et grandes exploitations agricoles comme moyen d'augmenter les superficies cultivées et d'améliorer la productivité.

### **Actions à entreprendre**

Les actions à entreprendre dans ce Sous programme sont orientées vers :

- ✓ l'appui au développement et à l'intensification des plantations des principales cultures de rente et surtout des cultures structurantes.
- ✓ la promotion des investissements privés notamment en ce concerne la culture du thé, de l'ananas, de l'hévéa, du palmier à huile, et du riz.

### **Résultats attendus**

Le sous-programme « Appui aux moyennes et grandes exploitations agricoles » permettra une augmentation significative de la production agricole grâce à un attrait important des investissements privés étrangers et à une mise en valeur importante des réserves foncières. Un nombre important d'emplois sera créé dans le cadre de la mise en œuvre de ce sous-programme.

**Le coût estimatif du sous-programme constitué essentiellement de nouveaux projets est d'environ 22 milliards de FCFA sur 5 ans.**

## **4.1.2 Programme de Développement de l'Offre des Intrants (PDOI)**

Ce programme reste la base de la relance et de la modernisation de la production agricole. Il repose sur l'amélioration qualitative et quantitative de l'utilisation des semences et plants de qualité, des engrais et pesticides afin d'améliorer la productivité agricole.

### **4.1.2.1 Sous-Programme d'Appui à la Production des Semences et Matériel Végétal (SPAPSMV)**

Ce sous-programme vise la mobilisation optimale de l'importante réserve de productivité que représentent les semences et plants de base produits par la recherche agronomique, insuffisamment valorisés jusqu'à présent.

### **Objectif poursuivi**

Assurer une production suffisante et une diffusion efficace de semences et matériel végétal améliorés pour le développement des plantations et des cultures.

### **Actions à entreprendre**

Les actions à entreprendre dans le cadre de ce programme reposent sur :

- ✓ la relance de la production de matériel végétal de café et de cacao,
- ✓ la mise en œuvre d'un vaste programme semencier pour les autres cultures structurantes et les produits horticoles.

### **Résultats attendus**

Le sous-programme « Appui à la production des semences et matériel végétal améliorés » permettra d'augmenter en qualité et en quantité la production agricole. Ceci passera nécessairement par le renforcement du lien entre la recherche et les exploitants agricoles en vue de répondre à une demande de plus en plus variable et exigeante, mais aussi par le relèvement du taux d'adoption et de valorisation des technologies existantes.

**Le coût estimatif de ce programme est de 10,5 milliards de FCFA dont 10 milliards environ pour les projets nouveaux.**

#### 4.1.2.2 **Sous-Programme d'Appui à la Distribution des Engrais et Pesticides (SPADEP)**

Ce sous-programme contribue, au côté des autres, à accroître significativement la production agricole. Pour l'instant, le coût relativement élevé des engrais et pesticides constitue un des goulots d'étranglement pour le développement des exploitations. A titre d'exemple, il a été démontré que le seul traitement du verger cacao-café actuel peut permettre d'accroître le niveau actuel de production d'au moins 30%.

##### **Objectif poursuivi**

Rendre accessibles et disponibles les engrais et les pesticides aux exploitants agricoles.

##### **Actions à entreprendre**

Les actions à entreprendre dans le cadre de ce sous-programme sont principalement axées sur:

- ✓ l'appui à la protection du verger cacao-café ;
- ✓ l'appui aux opérateurs économiques de la filière engrais et pesticides.

##### **Résultats attendus**

L'utilisation des engrais et des pesticides sera qualitativement et quantitativement améliorée, ce qui entraînera une nette amélioration des rendements des exploitations agricoles. De plus, la professionnalisation et le chiffre d'affaires des opérateurs économiques des filières engrais et pesticides seront renforcés.

**Le coût estimatif de ce programme est de 17,451 milliards de FCFA dont 14,119 milliards pour les projets nouveaux.**

#### 4.1.3 **Programme de Développement de la Compétitivité des Produits Agricoles et alimentaires (PDCPA)**

Le programme de Développement de la Compétitivité des Produits Agricoles et alimentaires devra permettre le développement des productions en assurant le lien avec les marchés aussi bien nationaux, régionaux qu'internationaux.

Les questions liées au développement des capacités techniques et managériales, la résolution des problèmes de commercialisation, la garantie des conditions sanitaires idoines aux consommateurs, ainsi que l'optimisation des réseaux de production et de distribution sont au centre de ce programme.

##### **Objectif poursuivi**

Améliorer la compétitivité des produits agricoles et assurer leur insertion sur les marchés régional et international.

##### **Actions à entreprendre**

Les principales actions à entreprendre dans le cadre de ce programme reposent sur :

- ✓ l'appui à la promotion commerciale des produits agricoles et au développement de la contractualisation entre producteurs/OPA et autres acteurs de la filière;
- ✓ l'appui au développement des capacités de transformation, de conservation et de conditionnement des produits agricoles ;
- ✓ le renforcement des capacités des opérateurs économiques en matière de sécurité sanitaire et de normes de qualité des produits agricoles et alimentaires exigées sur les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux;
- ✓ la mise en place d'un système pérenne d'information sur les prix et les marchés domestiques et extérieurs.

### Résultats attendus

Le « programme de développement de la compétitivité des produits agricoles et alimentaires » permettra d'améliorer la qualité physique et sanitaire des produits agricoles et alimentaires et d'en réduire les coûts de revient. Parallèlement, les capacités techniques et de gestion des producteurs agricoles et des autres opérateurs économiques de la filière commerciale seront renforcées et les capacités de transformation développées. En conséquence, les produits agricoles et alimentaires seront conformes aux normes des marchés d'exportation.

**Le coût estimatif de ce programme est de 22,855 milliards de FCFA dont 20,723 milliards pour les projets nouveaux.**

#### 4.1.4 Programme de Développement des Organisations Professionnelles Agricole (PDOPA)

Le programme de développement des organisations professionnelles agricoles se présente comme un programme structurant et générateur d'effets d'entraînement au sein de l'objectif stratégique visant le développement durable des productions. En effet, les OP constituent un important levier pour la diffusion de l'information technique et économique, ainsi que pour la représentation des producteurs à tous les niveaux.

De nombreux efforts visant la structuration professionnelle et le développement des organisations de producteurs ont été initiés. Les effets positifs des actions entreprises par différents projets sont ainsi capitalisés et organisés de façon coordonnée pour fédérer l'action en rapport avec le développement de l'organisation professionnelle.

#### Objectif poursuivi

Assurer une meilleure structuration des organisations professionnelles agricoles en vue d'améliorer leur efficacité vis-à-vis de leurs membres.

#### Actions à entreprendre

Ce programme englobe les actions suivantes :

- ✓ Le renforcement des OP dans leurs fonctions économiques par l'appui/conseil en organisation, commercialisation et gestion ;
- ✓ La promotion des outils de gestion et de comptabilité agricole adaptés ;
- ✓ L'appui à la structuration des organisations professionnelles ;
- ✓ L'appui à la réforme de la chambre d'agriculture ;
- ✓ Le renforcement des capacités des responsables et leaders ;
- ✓ La promotion de la gestion démocratique des organisations dans leur fonction de représentativité;
- ✓ La mise en place des cadres de concertation interprofessionnels ;
- ✓ La promotion du mouvement coopératif.

#### Résultats Attendus

- ✓ L'organisation des producteurs autour des projets de production avec des objectifs de développement clairement définis permettra de déclencher une dynamique de structuration du milieu rural et faciliter l'émergence des organisations de producteurs fortes, véritables partenaires de développement.
- ✓ Le dynamisme des acteurs des différents maillons des filières agricoles et alimentaires sera renforcé, en même temps que la capacité de négociation des organisations professionnelles. Forts de la bonne structuration des organisations professionnelles, les producteurs tireront davantage profit des économies d'échelle réalisées dans le cadre des ventes et achats groupés. En outre, la conduite de ce programme permettra de développer l'esprit d'entreprise des populations rurales. Leurs revenus s'en trouveront améliorés.

**Le coût estimatif du programme est de 11,548 milliards de FCFA dont 9,851 milliards de besoins supplémentaires de financement.**

#### **4.1.5 Programme National de Vulgarisation et de Conseil Agricoles (PNVCA)**

Il est question ici d'apporter un appui conseil efficace et de coordonner les interventions des acteurs impliqués dans la vulgarisation et le conseil agricoles. Le PNVCA s'appuiera sur les acquis méthodologiques du Projet d'Appui au PNVRA qui depuis 2002, a évolué d'une vulgarisation de masse vers une vulgarisation mieux ciblée, articulée autour de projets de production des organisations de producteurs avec des objectifs précis.

##### **Objectif poursuivi**

Améliorer l'efficacité opérationnelle du dispositif d'appui conseil agricole

##### **Actions à entreprendre**

Le Programme s'articule autour des actions suivantes :

- ✓ L'établissement des liens opérationnels entre le dispositif d'appui conseil et la recherche agricole ;
- ✓ Le développement des outils et approches d'appui conseil adaptés aux différents types d'exploitants ;
- ✓ La coordination des interventions dans le domaine de l'appui conseil ;
- ✓ Le renforcement des capacités opérationnelles dans le domaine de l'appui conseil ;
- ✓ La mise en place des plates formes de programmation et de suivi évaluation des interventions ;
- ✓ Le développement du dispositif de protection intégrée des cultures ;
- ✓ Le renforcement des capacités du dispositif d'appui conseil.

##### **Résultats Attendus**

Le PNVCA permettra non seulement d'améliorer le taux d'adoption des technologies, de renforcer les capacités de gestion des exploitants et la coordination dans le domaine de la vulgarisation, mais aussi et surtout de rendre fonctionnels les liens avec les partenaires privés.

**Le coût estimatif du programme englobant essentiellement les projets nouveaux s'élève à 16,275 milliards de FCFA.**

## **4.2 Gestion durable des ressources naturelles**

### **4.2.1 Programme de Gestion des Sols en Agriculture (PGSA)**

L'activité agricole a des conséquences graves sur l'environnement et ces conséquences par rétroaction affectent la production agricole et partant le bien être des populations.

Le diagnostic du secteur agricole a décelé que la dégradation des ressources naturelles est le fait de trois contraintes principales dont l'épuisement des sols. L'épuisement des sols résulte de deux causes majeures qui sont :

- ✓ Une gestion minière due à la non restauration de la fertilité, le raccourcissement de la durée de la jachère, l'insécurité associée au droit d'usage et la faible valeur économique accordée à la terre ;
- ✓ L'érosion qui résulte des mauvaises pratiques culturales et de la non application des méthodes de lutte antiérosive.

Cette situation est aggravée par les conflits liés à un usage concurrentiel de l'espace rural pour différentes activités, et notamment dans les zones : (i) à écologie fragile (soudano sahéliennes et soudano guinéennes), (ii) qui sont densément peuplées, (iii) à forte

production ainsi que dans les savanes arbustives où les pratiques extensives recourant aux feux de brousse sont utilisées.

Pour y remédier, le MINADER se propose de mettre en place un Programme de Maintien et de Restauration de la Fertilité des Sols. Ce programme doit permettre de caractériser les sols disponibles et de définir les pratiques les plus conservatrices susceptibles de maintenir et d'améliorer durablement la fertilité des sols.

#### **Objectif poursuivi**

Réduire l'exploitation minière du sol et promouvoir les pratiques anti-érosives

#### **Actions à entreprendre**

Les actions de ce programme visent :

- ✓ La caractérisation des sols,
- ✓ La promotion des techniques d'amélioration de la fertilité et de conservation des sols.

#### **Résultats attendus**

- ✓ Typologie et carte d'aptitude des sols disponibles ;
- ✓ Méthodes de lutte anti-érosives appliquées ;
- ✓ Systèmes de production appropriés disponibles et appliqués.

**Le coût estimatif du programme est de 6,719 milliards de FCFA dont 5,793 milliards de FCFA de projets nouveaux**

### **4.2.2 Programme de Maîtrise de l'Eau en Agriculture (PMEA)**

L'une des causes majeures de la dégradation des ressources naturelles est la baisse de la nappe phréatique et du régime des cours d'eau. Le Cameroun dispose d'une bonne pluviométrie et d'un réseau hydrographique dense comprenant des rivières, des lacs et des plaines d'inondation, des réserves souterraines importantes. Même si les potentialités totales en eau sont difficiles à estimer parce qu'elles dépendent de nombreux facteurs, la maîtrise de l'eau se pose plutôt en terme de qualité et de répartition spatiale pour les eaux de surfaces et météoriques, et de mobilisation pour les eaux souterraines.

Pour améliorer la maîtrise de l'eau en tant que facteur de production en terme qualitatif et quantitatif, le MINADER se propose de développer un programme de maîtrise de l'eau en agriculture.

#### **Objectif poursuivi**

Maîtriser et valoriser le potentiel hydrique.

#### **Actions à entreprendre**

Les actions dans ce cadre portent sur :

- ✓ La caractérisation du potentiel hydrique ;
- ✓ Le développement de l'irrigation ;
- ✓ La valorisation des bas fonds et des plaines inondables.

#### **Résultats attendus**

- ✓ Plan directeur de l'hydraulique agricole élaboré ;
- ✓ 1 000 ha de périmètre irrigué sur 5 ans ;
- ✓ 1 000 ha de Bas fonds et plaines inondables valorisés à l'horizon 2010.

**Le coût estimatif du programme est de 21,255 milliards de FCFA dont 16,548 milliards de FCFA de projets nouveaux.**

## 4.3 Développement local et communautaire

### 4.3.1 Programme de Développement Communautaire et d'Amélioration du Cadre de Vie (PDCACV)

L'un des objectifs de politique du développement du secteur agricole est l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, qui vise d'une part, à créer un cadre de vie permettant aux populations les plus démunies de s'insérer dans les circuits économiques, et d'autre part la satisfaction des besoins primaires.

Le **programme de développement communautaire** vise à développer et à renforcer les capacités d'organisation et de gestion des acteurs, puis à les responsabiliser dans la mise en place des infrastructures répondant aux priorités des populations bénéficiaires et porteuses de valeur ajoutée ainsi que du bien être social .

Le programme est constitué par trois sous-programmes.

#### 4.3.1.1 Sous-programme de Développement des Capacités (SPDC)

Ce sous-programme est conçu pour apporter des solutions durables à la précarité des conditions de vie en milieu rural. Pour ce faire, il convient d'impliquer les communautés dans l'identification, la hiérarchisation et la recherche des solutions aux contraintes qui affectent leurs conditions de vie.

##### Objectif poursuivi

Améliorer durablement les capacités des populations rurales à planifier et mettre en œuvre le développement de leur communauté.

##### Actions à entreprendre

Au cœur de l'intervention préconisée dans le cadre du sous-programme de « Développement des Capacités », figurent les aspects liés :

- ✓ aux capacités de planification ;
- ✓ au renforcement de la capacité financière des acteurs par la promotion des activités génératrices de revenus ;
- ✓ au renforcement des capacités dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement ;
- ✓ à la promotion de la gestion concertée de l'espace ;
- ✓ à la planification de la gestion de l'espace rural ;
- ✓ à l'appui à l'entreprenariat féminin en milieu rural.

##### Résultats Attendus

Les principaux résultats attendus de ces projets sont la disponibilité des plans de développement villageois et des plans d'aménagement villageois. De plus, les capacités des comités de développement et de gestion mis en place seront renforcées.

**Le coût estimatif du sous-programme est 37,850 milliards de FCFA dont 25,371 milliards pour les projets nouveaux.**

#### 4.3.1.2 Sous-Programme de Développement des Infrastructures Rurales (SPDIR)

Les infrastructures rurales à développer sont identifiées dans le cadre de l'élaboration des plans de développement villageois. Le présent sous-programme sera essentiellement mis en œuvre en partenariat avec les autres administrations impliquées, de manière à développer des synergies au bénéfice des populations rurales.

**Objectif poursuivi**

Renforcer le niveau et la qualité des infrastructures en milieu rural

**Actions à entreprendre**

Plusieurs actions sont envisagées dans le cadre de ce sous-programme notamment :

- ✓ La densification et la réhabilitation du réseau des pistes de collecte ;
- ✓ Le développement des structures de commercialisation ;
- ✓ Le renforcement des infrastructures de transformation et de stockage ;
- ✓ L'appui à la construction et à l'équipement des maisons communautaires.

**Résultats Attendus**

Le présent programme contribuera à l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles en raison du réseau des pistes de collecte densifié, réhabilité et entretenu. Il y aura également une contribution effective à l'amélioration du niveau d'entretien des routes rurales, au développement des marchés ruraux et à une plus grande disponibilité des produits alimentaires d'origine agricole grâce à la transformation et au stockage.

**Le coût estimatif du sous-programme est 79,246 milliards de FCFA dont 45,7 milliards de besoins de financement nouveaux.**

#### 4.3.1.3 **Sous-Programme d'Appui à l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural (ACVR)**

Tout comme le sous-programme de développement des infrastructures rurales, le sous-programme amélioration du cadre de vie en milieu rural s'appuiera sur les plans de développement villageois élaborés ; à la différence qu'ici, les ménages s'ajoutent aux cibles visées, notamment en matière d'amélioration de l'habitat. De même, le sous-programme sera mis en œuvre en partenariat avec les autres administrations impliquées.

**Objectif poursuivi**

L'objectif général de ce sous-programme est de rendre attrayante et confortable la vie en milieu rural, contribuant ainsi à stabiliser les jeunes et la main d'œuvre agricole.

**Actions à entreprendre**

Les actions à entreprendre dans le cadre de ce sous-programme sont principalement orientées vers :

- ✓ la promotion et la facilitation de l'accès des populations rurales à un habitat décent ;
- ✓ l'assainissement, la valorisation et l'utilisation des énergies renouvelables en milieu rural.

**Résultats attendus**

Le présent programme contribuera à :

- ✓ La réduction de l'utilisation du bois de chauffe ;
- ✓ L'assainissement du milieu rural ;
- ✓ La création d'une offre de services et d'emplois en milieu rural ;

**Le coût estimatif de ce programme essentiellement constitué de projets nouveaux s'élève à 6,795 milliards de FCFA.**

## 4.4 Développement de mécanismes de financement adaptés

### 4.4.1 Programme d'Appui au Financement du Secteur Agricole (PAFSA)

Le financement rural est assuré de manière insuffisante par le biais des Etablissements de Microfinance (EMF). Ces derniers qui se sont plutôt développés dans le secteur urbain ne financent que les activités non agricoles dans le secteur rural et à des taux d'intérêt très élevés.

Pour les banques classiques, l'allocation des ressources financières se fait selon des critères de rentabilité et de minimisation du risque. N'en bénéficient de manière privilégiée dans le secteur agricole que les entreprises agro-industrielles qui présentent moins de risques pour les institutions financières commerciales ; les petites exploitations familiales au contraire étant généralement perçues par ces institutions de financement comme présentant un risque élevé.

#### Objectif poursuivi

Renforcer les capacités de financement du secteur agricole

#### Actions à entreprendre

- ✓ La mise en place d'une structure de financement du développement agricole ;
- ✓ La promotion de l'ouverture des guichets spécialisés dans les banques commerciales ;
- ✓ Le renforcement de l'intermédiation financière en milieu rural ;

#### Résultats attendus

- ✓ Structure de financement du développement rural créée et opérationnelle ;
- ✓ Guichets spécialisés ouverts dans les banques commerciales ;
- ✓ Intermédiation entre les structures de micro-finance et les établissements bancaires classiques renforcée ;

**Le coût estimatif du programme est de 21,580 milliards de FCFA dont 11 milliards pour les projets nouveaux sur 5 ans.**

## 4.5 Développement de l'emploi et de la formation professionnelle agricoles

### 4.5.1 Programme de Rénovation et de Développement de la Formation Professionnelle Agricole (PRDFA)

Pour faire face au défi de réduction du chômage des jeunes en milieu rural dont le taux est évalué selon les localités entre 15 et 35% de la population active, le MINADER entend s'investir dans le développement des emplois comme facteur de production. Ces emplois concernent les métiers agricoles qui concourent de manière directe à l'augmentation de la production.

De plus, la croissance du secteur agricole entraîne l'émergence d'emplois indirects qui découlent des activités en amont et en aval de la production. De même le développement du secteur rural crée un environnement socioéconomique qui donne lieu au développement de nouveaux métiers.

Le MINADER dispose d'un système d'enseignement et de formation professionnelle. Le diagnostic de ce système a relevé une inadéquation entre la formation professionnelle agricole actuelle et les besoins de formation des métiers agricoles, para agricoles et non agricoles.

Afin de prendre en compte la nécessité de disposer d'une offre de formation qui réponde aux exigences de développement des métiers ruraux et d'améliorer la vocation à l'emploi

agricole, le MINADER s'est doté d'un programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle agricole.

### Objectif poursuivi

Mettre en place un dispositif opérationnel d'enseignement et de formation professionnelle favorisant le développement des métiers ruraux répondant à la demande du secteur agricole.

### Actions à entreprendre

Les actions à mener dans ce cadre visent :

- ✓ la réforme du cadre réglementaire ;
- ✓ le renforcement des capacités des formateurs ;
- ✓ la rénovation des infrastructures et équipements des centres et écoles de formation ;
- ✓ la réforme des programmes de formation ;
- ✓ la formation professionnelle de 2 500 jeunes aux métiers ruraux chaque année ;
- ✓ la formation continue de 30 000 producteurs par an en liaison étroite avec le dispositif d'appui conseil.

### Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- ✓ Cadre réglementaire réformé ;
- ✓ Ecoles et centres de formation rénovés ;
- ✓ Capacités des formateurs renforcées ;
- ✓ Programmes de formation réformés ;
- ✓ 2500 jeunes formés aux métiers ruraux sortent des structures de formation du MINADER chaque année ;
- ✓ 30 000 producteurs sont formés chaque année.

**Coût estimatif du programme : 5,39 milliards FCFA.**

## 4.5.2 Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA)

Le diagnostic du secteur agricole a relevé que l'une des causes de la dégradation de la production par habitant est la faible augmentation des superficies cultivées. Cette faible augmentation des superficies relève de sept causes de premier niveau dont le vieillissement des producteurs et l'exode rural.

Ces deux causes résultent de la faible vocation à l'emploi agricole qui n'encourage pas les jeunes à s'orienter vers les métiers agricoles et ruraux.

Pour inverser la tendance d'une population agricole vieillissante, dégager des gains de productivité et accroître les revenus en milieu rural tout en contribuant à la lutte contre le chômage, le MINADER entend s'investir dans l'appui à l'installation des jeunes dans les métiers agricoles qui concourent de manière directe à l'augmentation de la production, à l'instar des entrepreneurs agricoles (chefs d'exploitation), des ouvriers spécialisés, des cadres techniques agricoles, des cadres de gestion.

### Objectif poursuivi

Contribuer au rajeunissement des exploitants agricoles et à la réduction du chômage des jeunes.

### Actions à entreprendre

Les actions à mener dans ce cadre portent sur l'appui aux projets des jeunes en terme d'accompagnement et de facilitation à l'acquisition des facteurs de production (terre, équipements/infrastructures, intrants ...)

L'appui à l'installation de 15 000 jeunes chaque année.

#### **Résultats (Produits Attendus)**

15 000 jeunes installés chaque année.

Coût estimatif du programme : 12,542 milliards FCFA

## **4.6 Gestion des risques d'insécurité alimentaire**

### **4.6.1 Programme National de Gestion des Risques d'Insécurité Alimentaire (PNGRIA)**

L'insécurité alimentaire au Cameroun se caractérise par des disparités à la fois géographiques et sociales.

La partie septentrionale du pays connaît la plus grande précarité en matière de sécurité alimentaire. Selon la FAO, la couverture des besoins alimentaires varie de 25 à 85% dans la province de l'Extrême-Nord et dans certaines parties de celle du Nord. Il convient d'accorder une priorité à ces zones rurales vulnérables, qui connaissent de plus un indice de pauvreté élevé.

L'Etat camerounais est attentif aux problèmes de sécurité alimentaire dans la province de l'Extrême-Nord. Il y promeut depuis l'application au Cameroun du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1997, la constitution de stocks de sécurité alimentaire et la construction de greniers villageois. Il a également développé un Système d'Alerte Rapide et mobilisé des fonds PPTTE pour lutter contre les grands fléaux des cultures vivrières.

#### **Objectif poursuivi**

Sécuriser l'approvisionnement alimentaire des populations vulnérables.

#### **Actions à entreprendre**

- ✓ Poursuite de la construction de silos et de la promotion du stockage villageois,
- ✓ Renforcement de l'office céréalier et de sa capacité d'intervention sur les marchés,
- ✓ Accroissement des stocks de sécurité alimentaire,
- ✓ Consolidation de la lutte préventive contre les grands fléaux,
- ✓ Consolidation et développement du système d'alerte rapide,
- ✓ Mise en œuvre d'un programme spécifique de développement de la production agricole dans les zones à risques.

#### **Résultats attendus**

- ✓ La précarité alimentaire des zones à risque est diminuée, des stocks de sécurité sont disponibles et les amplitudes de fluctuations sur les marchés sont diminuées.
- ✓ Le système d'alerte rapide est fonctionnel et permet en tant que de besoin d'anticiper les actions d'assistance alimentaire.
- ✓ Un dispositif pérenne de lutte préventive contre les grands fléaux est mis en place.

**Le coût estimatif du programme est de 13,7 milliards de FCFA dont 6,6 milliards pour les projets nouveaux.**

## 4.7 Développement du cadre institutionnel

### 4.7.1 Programme de Renforcement des Capacités de Mise en Oeuvre de la Stratégie (PRCMOS)

La mise en œuvre efficace de la stratégie suppose au préalable un environnement institutionnel favorable basé sur des capacités programmatiques, managériales et logistiques. Les insuffisances institutionnelles ont été une des causes récurrentes des succès mitigés des précédents programmes. C'est ce qui justifie la mise en œuvre d'un Programme de Renforcement des Capacités de Mise en Œuvre de la Stratégie, dont la finalité est de permettre à tous les acteurs institutionnels publics et privés de jouer pleinement leur rôle pour une mise en œuvre réussie de la stratégie.

Ce renforcement des capacités concerne aussi bien le MINADER, dans sa fonction de maître d'ouvrage, que les organismes contribuant à la mise en œuvre des programmes, qu'il s'agisse des sociétés de développement ou des organismes d'appui. En conséquence le programme de renforcement des capacités de mise en œuvre de la stratégie comprend deux sous programmes :

- ✓ Amélioration de la gouvernance et des capacités de maîtrise d'ouvrage du MINADER,
- ✓ Renforcement des capacités de maîtrise d'œuvre.

#### 4.7.1.1 Sous-Programme d'Amélioration de la Gouvernance et Renforcement des Capacités de Maîtrise d'Ouvrage du MINADER (SPAGRCMO)

##### Objectif poursuivi

Permettre au MINADER d'assurer pleinement et efficacement sa fonction de maître d'ouvrage de la mise en œuvre de la stratégie.

##### Actions à entreprendre

- ✓ Développement des cadres de concertation, mise en place de structures de coordination et amélioration du suivi évaluation,
- ✓ Amélioration de la gestion des ressources humaines,
- ✓ Amélioration de l'efficacité de la gestion budgétaire et patrimoniale et renforcement des moyens des services.

##### Résultats attendus

- ✓ La concertation entre le MINADER et ses partenaires s'est développée et ceux-ci participent plus activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de développement agricole et rural ;
- ✓ L'efficacité de la dépense publique est améliorée (accroissement des taux de décaissements, diminution du coût des interventions,...) ;
- ✓ L'efficacité des services du MINADER est améliorée.

Le coût estimatif du sous-programme est de 12 milliards de FCFA.

#### 4.7.1.2 Sous programme d'appui à l'amélioration des politiques agricoles (SPAAPA)

##### Objectif poursuivi

Disposer d'un outil d'analyse des politiques permettant d'anticiper sur les chocs externes et internes

##### Actions à entreprendre

- ✓ Renforcer les capacités d'analyse des politiques agricoles et de prospectives,
- ✓ Réaliser les études micro-économiques sur les exploitations agricoles et sur les filières stratégiques.

- ✓ Réaliser les missions d'études afin de comparer les politiques des pays avancés et émergents à celles du Cameroun et en apprécier les écarts et les voies et moyens de les combler dans le temps.

#### Résultats Attendus

- ✓ Le Cameroun dispose d'un modèle d'analyse du secteur rural qui aide à la décision;
- ✓ Les cadres et responsables chargés de la mise en œuvre de la politique agricole sont formés en analyses quantitatives des politiques ;
- ✓ Le Cameroun dispose d'une politique agricole plus efficace;
- ✓ Les exploitations et les filières agricoles sont mieux connues.

Le coût total du sous programme est de 1,47 milliards de FCFA

#### 4.7.1.3 Sous programme Renforcement des Capacités de Maîtrise d'Œuvre des Structures Spécialisées (SPRCMOSS)

##### Objectif poursuivi

Disposer d'organismes capables d'assurer la mise en œuvre des actions constitutives des projets et programmes de la stratégie.

##### Actions à entreprendre

- ✓ Restructuration et modernisation des sociétés et missions de développement,
- ✓ Qualification des organismes d'appui et renforcement de leurs capacités.

##### Résultats Attendus

- ✓ Les sociétés et missions de développement sont restructurées et/ou réhabilitées et elles sont en capacité d'assurer efficacement leurs missions. Des contrats d'objectifs et de résultats sont conclus avec les sociétés et les missions de développement.
- ✓ Les producteurs et leurs organisations ainsi que les communautés et communes trouvent dans leur environnement des organismes d'appui compétents, capables de les appuyer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de développement.
- ✓ Des critères de « labellisation » des organismes d'appui sont établis en concertation avec les acteurs et partenaires du développement et un plan de renforcement de leurs capacités est élaboré.

Le coût estimatif du sous-programme est de 17 milliards de FCFA.

#### 4.7.2 Programme National des Statistiques Agricoles et Alimentaires (PNSAA)

L'absence de données suffisantes, régulières et fiables constitue un handicap pour l'ensemble des acteurs du développement agricole et rural. Cette carence complique tout effort d'évaluation des politiques et programmes, de planification des activités économiques et sociales, de programmation des ressources dans le temps et l'espace et d'utilisation des outils modernes susceptibles d'améliorer les capacités des cadres des administrations publiques et privées, ainsi que de guider l'action des partenaires au développement.

##### Objectif poursuivi

Produire et gérer de façon continue des statistiques agricoles et alimentaires fiables, nécessaires à l'élaboration, la mise œuvre et le suivi des politiques de développement agricole et rural.

##### Actions à entreprendre

- ✓ Réalisation d'un nouveau recensement agricole ;
- ✓ Réalisation d'enquêtes de suivi des cultures et de prévision de récoltes, ainsi que d'enquêtes plus spécifiques (consommation d'engrais, mécanisation...);

- ✓ Développement d'un système d'information sur les marchés ;
- ✓ Etablissement des comptes revenus agricoles et bilans alimentaires ;
- ✓ Traitement et diffusion des données ;

#### Résultats attendus

- ✓ La structure de la production agricole est connue et son évolution mesurée ;
- ✓ Des informations annuelles sur l'évolution des cultures et les prévisions de récoltes sont disponibles ;
- ✓ Le système d'information sur les marchés est fonctionnel et permet de connaître les prix des produits et d'apprécier leur évolution ;
- ✓ Les résultats économiques des systèmes d'exploitation les plus importants sont appréhendés ;
- ✓ Les comptes de l'agriculture et le bilan alimentaire du pays sont établis régulièrement.

Le coût estimatif du programme est de 7 milliards de FCFA.

### 4.7.3 Programme de Promotion d'un Environnement Législatif et Réglementaire incitatifs (PPELR)

Le développement de la production notamment l'incitation des opérateurs privés à investir en vue de la création des exploitations agricoles modernes nécessite que le cadre législatif et réglementaire soit incitatif.

C'est pour cette raison qu'au cours des dernières années le MINADER a initié un certain nombre d'actions visant à assainir le cadre législatif et réglementaire. Cela s'est notamment traduit par la promulgation de la loi sur la protection phytosanitaire, de la loi régissant les activités du sous-secteur engrais et de la loi sur l'activité semencière.

Malgré ces efforts, beaucoup reste à faire en particulier la signature de plusieurs textes d'application, de conventions nationales et internationales en instance, l'élaboration d'un code d'investissement adapté au secteur ainsi que l'amélioration et le renforcement des dispositifs de contrôle pour garantir la qualité des produits agricoles et alimentaires. De même il convient de veiller au développement d'une fiscalité incitative au développement du secteur.

Le programme de promotion d'un environnement législatif et réglementaire permettra grâce à une programmation judicieuse d'accélérer les réformes et contribuera à leur mise en œuvre et au suivi de leur application.

#### Objectif poursuivi

Disposer d'un environnement législatif et réglementaire incitatif au développement de la production agricole.

#### Actions à entreprendre

- ✓ Mise en œuvre de lois sur la protection phytosanitaire, sur les engrais et sur les semences;
- ✓ Amélioration du cadre législatif, réglementaire et fiscal.

#### Résultats attendus

Le développement de l'offre d'intrants est favorisé, leur qualité est garantie, les conditions de leur bonne utilisation sont assurées et la qualité des produits agricoles ainsi que la protection de la santé des utilisateurs sont améliorées.

L'évolution du cadre réglementaire et fiscal favorise les investissements dans le secteur et son développement.

**Le coût estimatif du programme est de 3,3 milliards de FCFA.**

#### **4.7.4 Programme Fonctionnement du Ministère (PFM)**

L'ensemble des programmes de mise en œuvre de la stratégie de développement agricole et rural ne recouvre pas la totalité des actions du ministère de l'agriculture et du développement rural. De plus l'estimation de leur coût n'a pas pris en compte la rémunération des personnels permanents employés par le MINADER.

L'établissement du Cadre de Dépenses à Moyen Terme et les programmations budgétaires annuelles qui en découleront exigent la prise en compte du coût de fonctionnement du ministère, qu'il s'agisse des services centraux ou des services extérieurs. C'est l'objectif du programme « fonctionnement du ministère ».

##### **Objectif poursuivi**

Doter le MINADER des moyens nécessaires à son fonctionnement.

##### **Actions à entreprendre**

Inscription des crédits correspondants au budget du MINADER.

##### **Résultats attendus**

- ✓ Le MINADER dispose des personnels et des crédits nécessaires pour assurer l'ensemble de ses missions ;
- ✓ Le renouvellement d'une partie du personnel améliore l'efficacité des services.

**Le coût estimatif du programme est de 134,6 milliards de FCFA, dont 95 milliards au titre des frais de personnels.**

#### **4.8 Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)**

La déclinaison des programmes en actions permet de mieux apprécier les besoins en financement nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie par l'Etat. Ces besoins exprimés sur la période 2006-2010 et liés aux sept objectifs stratégiques sont évalués à 538,152 milliards de FCFA. Le tableau suivant présente succinctement les besoins identifiés sur la base des actions et activités détaillées des programmes (voir tableau de détail et exemple de fiche d'activités en annexe).

**Tableau 5 : Synthèse du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du MINADER**

Objectifs Stratégiques	coûts de Programmes par année (en millions de FCFA)					Total	
	2006	2007	2008	2009	2010	Montant	%
Développement des productions agricoles	10.780	45.103	44.771	36.159	26.074	<b>162.887</b>	<b>30,2%</b>
Gestion durable des ressources naturelles	2.143	7.770	7.224	6.239	4.598	<b>27.974</b>	<b>5,2%</b>
Promotion du développement local et communautaire	14.900	38.421	30.652	24.981	19.137	<b>128.091</b>	<b>23,8%</b>
Mécanismes de financement	817	6.143	4.863	5.450	4.307	<b>21.580</b>	<b>4,0%</b>
Développement. de l'emploi et de la formation professionnelle agricole	365	2.937	3.557	3.017	2.666	<b>12.542</b>	<b>2,3%</b>
Gestion des risques d'insécurité alimentaire	2.222	4.888	2.233	2.134	2.083	<b>13.560</b>	<b>2,5%</b>
Développement du cadre Institutionnel	21.954	42.428	36.212	35.500	36.312	<b>172.405</b>	<b>32,0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53.181</b>	<b>147.690</b>	<b>129.511</b>	<b>113.480</b>	<b>95.176</b>	<b>539.038</b>	<b>100%</b>

Plus de la moitié des besoins (54%) correspondent aux actions liées au développement des productions et à la promotion du développement local et communautaire soit 30,2% et 23,8% respectivement. L'importance du poids des besoins inhérents à l'amélioration du cadre institutionnel se justifie par la prise en compte des programmes d'appui institutionnel et du programme d'insécurité des risques alimentaire. La mobilisation complète des ressources financières nécessite le développement d'une véritable stratégie visant à exploiter de façon rationnelle toutes les opportunités offertes par la coopération nationale et internationale.

## 5 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le financement de la stratégie du MINADER incombe aussi bien aux opérateurs privés, aux producteurs qu'à l'Etat. L'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) a permis d'avoir une meilleure lisibilité des dépenses induites par les actions à entreprendre par l'Etat, mais elle permet aussi de se rendre compte de l'extrême nécessité de disposer d'une politique de financement volontariste.

### 5.1 Stratégie de financement

Deux axes stratégiques sont envisagés pour relever les défis identifiés :

- ✓ La mise en place d'une stratégie d'accroissement de la capacité nationale de financement ;
- ✓ La promotion d'une approche destinée à accroître l'efficacité de l'aide extérieure .

#### 5.1.1 Une stratégie d'accroissement des capacités de financement national : variables d'articulation

La stratégie d'accroissement du financement national à la production et au développement rural s'articulera autour des axes correspondant aux sources appelées à assurer ce financement, à savoir : l'Etat (y compris les collectivités territoriales), le système bancaire, les organisations professionnelles et interprofessionnelles, les producteurs et organisations de base, les investisseurs privés. Pour l'heure, la capacité de financement de ces acteurs nationaux reste insuffisante.

Pour l'Etat, les efforts devront porter sur la gestion optimale des ressources disponibles et la mise en place d'un cadre catalyseur susceptible [d'attirer les investissements](#) privé et public vers le secteur et d'inciter le système bancaire à promouvoir des services financiers adaptés au monde rural. Pour accroître les ressources publiques affectées au secteur agricole, on cherchera à se rapprocher de la déclaration de MAPUTO, au terme de laquelle les chefs d'Etat ont préconisé d'affecter 10% des budgets nationaux au développement de l'agriculture.

S'agissant du système bancaire, il devra avant tout et à la lumière de nombreuses mesures incitatives envisagées par l'Etat, se structurer pour jouer un rôle accru dans le financement de la production, notamment pour accompagner l'émergence de moyennes et grandes entreprises agricoles.

Les organisations professionnelles et interprofessionnelles quant à elles devront au préalable bénéficier de divers appuis inhérents à l'auto développement de leurs capacités internes et la mobilisation des fonds pour les investissements au niveau des membres et de leurs structures de production. Ainsi, la faisabilité de la mise en place de « fonds de développement » pour les filières agro-industrielles et d'exportation sera étudiée. Cette option vise à introduire un prélèvement obligatoire sur la filière afin d'y appuyer les investissements communs. La gestion de chaque fonds relèverait d'un organe paritaire associant les professionnels de la filière et les bailleurs de fonds impliqués sous le contrôle de l'Etat.

En ce qui concerne les producteurs et les organisations de base, il sera question de mener des actions mobilisatrices afin d'obtenir des résultats durables dans le moyen et le long terme.

Il s'agira de :

- ✓ poursuivre et intensifier le développement des systèmes micro financiers ruraux afin de les rapprocher du système bancaire et d'installer un partenariat avec celui-ci orienté vers le développement agricole et rural ;
- ✓ mettre sur pied des mesures destinées à renforcer la participation des ruraux à la conception et à la mise en œuvre des projets, y compris une participation accrue au financement des investissements ;
- ✓ renforcer les capacités d'intervention des différents acteurs par la formation, l'information et les échanges d'expérience.

En vue d'intéresser les investisseurs privés nationaux et étrangers, l'on estime qu'avec la mise en place d'un cadre assurant l'accroissement des investissements et la création de partenariats appropriés entre le secteur privé et l'Etat d'une part, les promoteurs privés nationaux et étrangers d'autre part, l'investissement agricole au Cameroun prendra inéluctablement un nouvel élan. C'est ici le lieu d'accélérer l'élaboration du code sectoriel d'investissement.

### 5.1.2 Une stratégie de promotion de l'accroissement de l'efficacité de l'aide extérieure

Le financement des programmes et projets d'investissement agricole au Cameroun est essentiellement le fait des concours extérieurs : aide publique au développement (prêts et dons), prêts au secteur privé, investissement directs étrangers. Il s'agira, dans l'esprit de la Déclaration de Paris du 2 mars 2005 sur l'harmonisation de l'aide, et ce dans le cadre d'une approche sectorielle, de mobiliser la communauté des partenaires au développement, pour le financement conjoint des programmes prioritaires.

Ce faisant, un nouveau type de partenariat sera créé et reposera sur la prise en compte des aspects ci-après :

- ✓ Promotion de la coopération entre différents types de financement : dons (aide publique), prêts (banques nationales et internationales), capitalisation directe (secteur privé national et international), mécanismes de la coopération décentralisée. Un tel montage permettrait de réaliser simultanément ou dans une séquence logique, toutes les composantes d'un programme dont les activités sont complémentaires mais qui se prêtent à des types de financement différents :
  - activités dont la rentabilité financière est directe mais faible à court et moyen terme (prêts commerciaux à moyen et long terme, capitaux privés) ;
  - infrastructures collectives dont la rentabilité est essentiellement socioéconomique (dons et/prêts concessionnels avec une longue période de grâce) ;
  - projets sociaux ou de promotion d'activités en faveur des pauvres et des personnes vulnérables (dons, subventions, échanges en nature, etc.).
- ✓ Développement de programmes regroupant plusieurs partenaires dans le cadre de "l'Approche Programme" autour d'un thème transversal, d'une écologie, permettant d'atteindre plus facilement la taille critique de l'intervention du point de vue du montant requis, de l'espace économique minimal à couvrir, de l'importance de la population cible à impliquer. Un tel montage ne peut qu'améliorer le rendement des capitaux consentis et leur impact social et économique.

Il s'agit, en plus d'une meilleure gestion de l'aide publique, d'inciter et d'appuyer les opérateurs privés à mobiliser les capitaux auprès des banques internationales et de favoriser l'investissement privé extérieur dans les réalisations rentables (cultures industrielles, cultures irriguées à haute valeur ajoutée, etc.).

Dans cette perspective et en droite ligne des réflexions nationales relatives à la Déclaration de Paris du 2 mars 2005, un certain nombre de mesures et dispositions envisagées sont liées :

- ✓ à l'appropriation nationale et la meilleure coordination de l'aide ;
- ✓ à l'harmonisation des actions des donateurs ;
- ✓ à la promotion de l'alignement sur la présente stratégie, des institutions et procédures en vigueur au Cameroun ;
- ✓ à l'amélioration de l'allocation et de la gestion des ressources ;
- ✓ au renforcement du système d'évaluation des programmes et projets.

En définitive, le processus consultatif mis en place dans le cadre de l'élaboration du DSRP, du DSDSR et du présent document sera renforcé et institutionnalisé. Le gouvernement s'emploiera également à mettre en œuvre toutes les conditions requises pour favoriser l'investissement privé direct dans le secteur, notamment dans l'agro-industrie. Dans les deux cas, les partenariats stratégiques seront développés aussi bien pour le financement que pour la mise en œuvre des programmes.

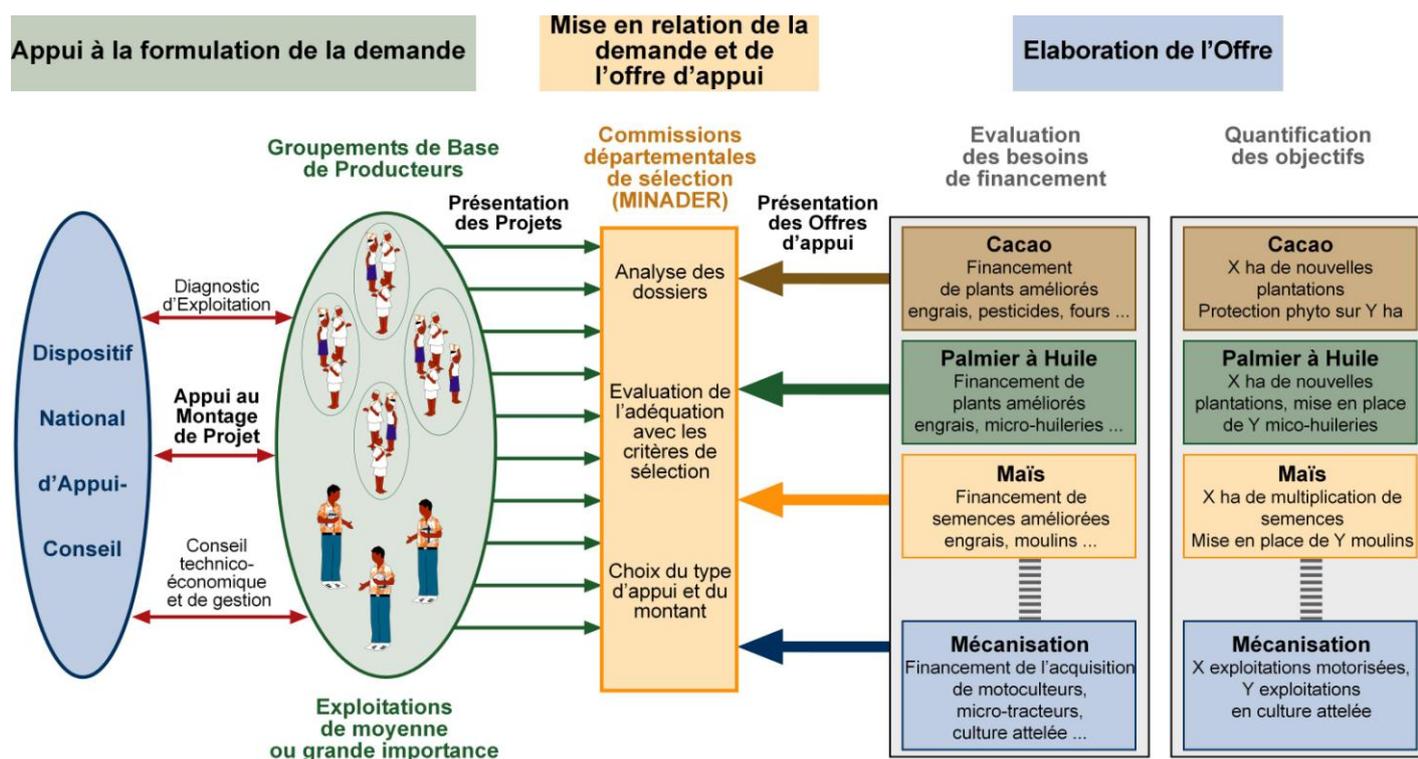
## 5.2 Principes d'intervention

### 5.2.1 S'appuyer sur les projets des acteurs

L'expérience prouve que l'efficacité et la durabilité des aides et des interventions sont largement dépendantes du degré de leur appropriation par les bénéficiaires. En conséquence les appuis qui pourront être apportés tant aux producteurs et aux opérateurs économiques qu'aux communautés, le seront, comme figuré dans le schéma suivant, en réponse à une demande de leur part, s'intégrant à un projet ou à un plan de développement.

D'où l'importance accordée dans les différents programmes, aux plans développement villageois et communaux, aux projets de création ou de développement d'activités des producteurs et des opérateurs économiques, aux projets d'installation des jeunes agriculteurs et aux projets d'entrepreneuriat féminin.

**Figure 5 : Description du mode d'intervention pour l'appui aux exploitations agricoles**



Dans cette perspective, il convient d'aider les bénéficiaires potentiels à se mettre en capacité de présenter des projets ou des plans de développement. C'est le sens de l'appui :

- ✓ à la structuration des acteurs dans le cadre de l'appui aux organisations professionnelles,
- ✓ au renforcement des capacités tant des producteurs et des opérateurs économiques d'une part que des communautés villageoises d'autre part,
- ✓ aux producteurs et à leurs organisations pour l'élaboration des projets de développement et aux communes et communautés pour leur plan de développement,
- ✓ à l'entrepreneuriat féminin.

## **5.2.2 Mettre en œuvre une démarche contractuelle basée sur la recherche de résultats**

### **5.2.2.1 Une contractualisation avec les bénéficiaires**

Les aides apportées à la mise en œuvre d'un projet ou d'un plan de développement doivent permettre d'atteindre les objectifs que le MINADER s'est fixé dans le cadre d'un programme ou d'un projet. En conséquence elles sont octroyées sur la base d'un dossier, qui permette de vérifier l'éligibilité de la demande en regard des critères d'attribution et d'en apprécier la pertinence eu égard aux objectifs du programme.

L'octroi de l'aide fait l'objet d'un contrat entre le maître d'œuvre du programme et le bénéficiaire qui s'engage à atteindre un certain nombre de résultats et à assumer un certain nombre d'obligations.

### **5.2.2.2 Une contractualisation avec les maîtres d'œuvre**

Si le MINADER se doit d'assurer la responsabilité pleine et entière de la maîtrise d'ouvrage des programmes de la stratégie, il peut en déléguer la maîtrise d'œuvre à des organismes publics ou privés.

Cette délégation de maîtrise d'œuvre doit être guidée par la recherche de l'efficacité et s'inscrire dans le cadre d'une démarche participative permettant d'associer les représentants des bénéficiaires et des acteurs du développement à la mise en œuvre des programmes. Là encore elle doit s'exprimer dans une relation contractuelle basée sur les résultats à atteindre.

C'est dans cette démarche de contrat d'objectifs et de performance que les sociétés et les missions de développement en cours de restructuration ou de réhabilitation doivent trouver pleinement leur place dans la mise en œuvre de la stratégie de développement rural au MINADER.

## **5.2.3 Associer les acteurs à la mise en œuvre des projets et des programmes et les responsabiliser dans la réalisation des activités.**

La mise en œuvre de la stratégie s'inscrit dans une démarche participative qui vise à responsabiliser pleinement les acteurs du développement.

Cette démarche se traduira par une participation des représentants de ces acteurs au Comité de Pilotage dont sera doté chaque programme et aux Comités d'attribution des aides qui pourront être constitués à différents niveaux (départemental, provincial ou national) en fonction du programme.

Dans la mesure du possible, les bénéficiaires auront le libre choix de leurs prestataires ou fournisseurs, même si ceux-ci doivent faire l'objet d'un agrément préalable du maître d'œuvre. Cela répond à l'objectif de voir se constituer en milieu rural un réseau de fournisseurs et prestataires, entretenant des relations commerciales durables avec leurs clients qui sont les bénéficiaires des programmes.

De plus, la responsabilisation des bénéficiaires s'exprimera également dans la prise en charge d'une partie du coût du projet selon une quotité qui peut varier en fonction de la nature des interventions.

#### **5.2.4 Organiser la cohérence des interventions**

Si la cohérence de la politique de développement agricole et rural se conçoit dans la complémentarité des programmes, elle se concrétise dans la coordination de leur mise en œuvre qui doit permettre d'en valoriser toutes les synergies.

Cette cohérence des interventions est à rechercher dans (i) la déclinaison régionale de la stratégie, (ii) le plein exercice de sa maîtrise d'ouvrage par le MINADER et (iii) la mise en place de structures de concertation et de coordination.

#### **5.2.5 Reconstruire la cohérence de la stratégie au niveau régional**

La déclinaison de la stratégie au niveau régional s'inscrit dans le cadre du processus de décentralisation en cours et de la démarche participative qui le sous-tend.

Il s'agira, en concertation avec les collectivités territoriales décentralisées et les acteurs locaux :

- ✓ d'adapter les programmes nationaux au contexte régional et de prendre en compte des projets qui sans faire l'objet d'une priorité nationale n'en n'ont pas moins une grande importance pour la région (ex : le cas de la tabaculture dans la région de Batouri ou du palmier dattier dans le Nord),
- ✓ de rechercher une complémentarité et une synergie non seulement entre les programmes sous maîtrise d'ouvrage du MINADER mais également avec ceux pilotés par les autres départements ministériels.

#### **5.2.6 Renforcer la fonction de maître d'ouvrage**

Le bilan diagnostic a mis en évidence la tendance lourde des projets à fonctionner d'une manière relativement autonome dans une relation privilégiée avec le bailleur et indépendamment des autres programmes et projets intervenant dans le même domaine ou la même région.

Le MINADER doit donc renforcer sa fonction de maître d'ouvrage tant au niveau central que déconcentré, où ses délégations provinciales et départementales ont un rôle majeur à jouer. Il veillera notamment à ce que les programmes d'activités annuels des projets et leur mise en œuvre soient conformes à cette recherche de cohérence et de complémentarité.

#### **5.2.7 Mettre en place des structures de concertation et de coordination appropriées**

Au-delà des comités de pilotage spécifiques à chaque programme ou projet, des instances de niveau supérieur, nationales ou régionales, doivent permettre de veiller à la cohérence des interventions et d'apprécier leur efficacité.

Dans cette perspective le MINADER se propose de créer d'une part des Comités de Filières et d'autre part des Comités Provinciaux de Développement Agricole et Rural :

- ✓ Les Comités de Filière permettront périodiquement de dresser l'état de la filière et de faire le bilan des différents programmes ou projets qui concourent à son développement.
- ✓ Les Comités Provinciaux de Développement Agricole et Rural seraient placés sous la présidence des gouverneurs et les délégués provinciaux de l'agriculture et du développement rural en assureraient le secrétariat.

## 5.3 Stratégie de mise en œuvre

### 5.3.1 S'assurer de l'appropriation de la stratégie par l'ensemble des acteurs et partenaires

Une mise en œuvre réussie de la stratégie suppose qu'elle soit connue et appropriée par l'ensemble des acteurs et partenaires du développement agricole et rural dont elle doit constituer le cadre de référence commun et partagé.

Le MINADER procédera à une large diffusion de son document de stratégie qui fera l'objet de concertations tant avec les partenaires qu'avec les acteurs du développement.

### 5.3.2 Mettre en œuvre les programmes structurants

Les programmes actuellement en cours au MINADER sont majoritairement orientés vers le développement des productions et le développement local et communautaire, et dans une moindre mesure vers le développement de systèmes de crédit décentralisés et la gestion et la valorisation des ressources naturelles. L'analyse de leurs composantes montre qu'ils s'intègrent aux programmes structurants, ainsi qu'il apparaît dans le tableau joint en annexe.

La plupart des programmes actuellement en cours voient leur financement s'arrêter en 2006-2007.

L'atteinte du point d'achèvement et le démarrage d'un nouveau cycle de programmation pour plusieurs grands partenaires au développement multi ou bilatéraux (BAD, FIDA, Union Européenne, France) font de l'année 2006 une année charnière pour la mise en œuvre de la stratégie.

Dans cette phase transitoire, il s'agira pour le MINADER d'une part de commencer la mise en œuvre de sa stratégie à partir des programmes existants et en cours de négociation et des fonds PPTE et d'autre part de négocier avec ses partenaires la mise en œuvre des programmes prioritaires.

### 5.3.3 S'appuyer sur les acquis des programmes en cours et valoriser les expériences pilotes

Le MINADER entend prioritairement à court terme :

- ✓ consolider le financement du dispositif de vulgarisation et d'appui conseil,
- ✓ maintenir son appui au développement des organisations professionnelles,
- ✓ mobiliser des ressources pour le développement des productions prioritaires (plantain, palmeraies villageoises, hévea, maïs, café cacao, coton, racines et tubercules) en veillant à la bonne intégration des projets correspondants aux programmes structurants,
- ✓ initier en s'appuyant sur les expériences pilotes réalisées, le projet d'appui à la mécanisation et le programme d'appui à l'installation des jeunes, en articulation avec le développement des productions prioritaires,
- ✓ poursuivre et si possible amplifier son action en matière de développement local et communautaire, à travers le PADDC et les programmes régionaux.

### 5.3.4 Négocier la mise en œuvre des programmes structurants

Le MINADER souhaite que le financement des programmes structurants soit négocié dans le cadre d'une approche sectorielle. Dans cette perspective, il entend établir une plateforme permanente de partenariat avec les différents bailleurs tant internes qu'externes.

## 5.4 Priorités de mise en œuvre

Les programmes structurants, à travers leur déclinaison en projets opérationnels, recouvrent l'ensemble des actions considérées comme nécessaires et suffisantes pour atteindre les objectifs tant politiques que stratégiques que s'est fixés le MINADER. La rareté des ressources oblige cependant à mettre en œuvre prioritairement les programmes ou les projets opérationnels qui sont les plus importants ou les plus urgents à réaliser eu égard à ces objectifs.

### 5.4.1 Les critères de priorité

Seront considérés comme prioritaires les programmes et les projets qui :

- ✓ ont le plus rapidement un impact sur les revenus, l'emploi et les conditions de vie en milieu rural,
- ✓ contribuent le plus à la sécurité alimentaire,
- ✓ facilitent l'insertion sociale des populations les plus vulnérables et plus particulièrement des jeunes et des femmes,
- ✓ conditionnent l'efficacité des interventions,
- ✓ assurent la durabilité des effets des interventions

### 5.4.2 Les programmes et projets prioritaires

Les objectifs de production, de croissance et de sécurité alimentaire ne peuvent être atteints que si l'ensemble des programmes définis est exécuté. Cependant, compte tenu des contraintes incontournables en ressources financières, l'exercice de priorisation des projets, bien que difficile, s'impose. Eu égard aux critères de priorité ci-dessus définis, la priorité des projets de la SDSR se présente comme suit :

**Les projets en cours :** Ces projets sont de fait prioritaires, car ils doivent être menés à leurs termes respectifs en ce sens que les financements sont acquis. Il s'agit principalement des projets à financement conjoint (PADC, PNDRT, Grassfield, Rhumpi, Mont Mbapit, ...) et des projets PPTE (maïs, banane plantain, palmeraies villageoises, verger cacao-café, lutte contre les grands fléaux, PNVRA ...).

**Les projets qui prendraient le relais des projets PPTE** une fois arrivés à échéance : Il s'agit principalement du projet d'appui aux projets productifs des groupements de base, du projet d'appui au développement des plantations, du projet d'appui au dispositif d'appui conseil, et du programme national des statistiques agricoles et alimentaires.

**Les projets à fort impact sur la réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire** qui pourraient trouver plus rapidement les financements auprès des partenaires, notamment les projets soumis à financement C2D, le programme sectoriel Agriculture Elevage en cours de formulation, et les projets contenus dans le COSOP.

**Les projets de « grandes ambitions du chef de l'état ».** Ces projets, qui sont actuellement financés sur fonds internes, sont le projet d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs et le projet de relance de la cacaoculture et de la caféiculture.

**Les projets d'accompagnement.** Il s'agit des projets d'appui institutionnel qui devraient accompagner la bonne mise en œuvre des programmes de production et de développement rural. Il s'agit du programme national des statistiques sans lequel ne peut se faire le suivi et l'évaluation des programmes et projets, ainsi que du sous programme d'appui à l'amélioration des politiques agricoles qui conduira à la construction d'outils d'aide à la décision, capable d'anticiper sur les effets de chocs tant externes que internes.

## 5.5 Dispositif de Suivi/Evaluation

Un dispositif efficace et durable de suivi-évaluation de la mise en œuvre reste un élément clé du processus classique de toute stratégie. L'adoption des indicateurs pertinents et des outils appropriés participe de la volonté du MINADER de créer les conditions de succès de la mise en œuvre de la stratégie.

### 5.5.1 Les Indicateurs

Pour chacun des 97 projets de la SDSR, trois types d'indicateurs ont été élaborés, à savoir :

- ✓ les indicateurs de suivi de la réalisation des activités ;
- ✓ les indicateurs de résultats liés aux objectifs globaux et spécifiques :
- ✓ les indicateurs d'impact.

### 5.5.2 Les outils de suivi

Le suivi de la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole et rural par le MINADER, s'effectuera d'une part au niveau de chaque projet et d'autre part au niveau de l'ensemble de ses interventions dans le cadre d'une gestion par objectif.

#### 5.5.2.1 La base de données des programmes et projets

La déclinaison de chaque projet, en une série d'activités, dont chacune est caractérisée par une unité physique de base dotée d'un coût unitaire, permet d'en suivre l'exécution tant physique que budgétaire. De plus, chaque projet est doté d'un certain nombre d'indicateurs qui permettent d'en mesurer les résultats.

Le MINADER regroupera les données synthétiques de chaque projet et programme dans une **Base de données des programmes et projets**. Le MINADER dispose déjà d'une banque de données des projets et programmes, mais il procède actuellement à sa refonte afin d'en améliorer l'efficacité et la fonctionnalité.

#### 5.5.2.2 La feuille de route et le budget

Chaque ministère a pour instruction d'élaborer chaque année une feuille de route et un plan d'actions, qui constituent la déclinaison de la mise en œuvre de la stratégie pour l'année considérée. Les actions retenues au titre de la feuille de route trouvent leur traduction dans le budget du ministère.

Le suivi d'une part de la mise en œuvre de la feuille de route et d'autre part de l'exécution du budget, constituent donc deux éléments clés du suivi de la mise en œuvre de la stratégie.

#### 5.5.2.3 Les enquêtes et observatoires

L'appréciation des résultats et plus encore de l'impact des programmes, exige d'une part de caractériser la situation de départ et d'autre part et d'en mesurer les évolutions.

Cela n'est possible que si l'on dispose des informations adaptées, d'où l'importance accordée au Programme National de Statistiques Agricoles et Alimentaires, sans lequel le suivi et le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie s'avèreront extrêmement difficiles.

Au-delà de la production d'informations statistiques pertinentes et fiables, le MINADER entend assurer un suivi plus spécifique de certaines questions, d'où l'intérêt des observatoires.

Le MINADER travaille à la mise en place d'un observatoire des organisations professionnelles agricoles et projette la création d'un observatoire du cadre de vie en milieu rurale et d'un observatoire des filières agricoles.

### 5.5.3 Les instances de suivi

#### 5.5.3.1 Les structures organiques du MINADER

le Décret N°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, l'a doté de structures organiques, adaptées à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole et rural.

Il s'agit notamment :

De la Direction des Études, des Programmes et de la Coopération, qui comprend notamment la Cellule des Analyses prospectives et des Politiques Agricoles et la Cellule des Programmes et Projets Agricoles chargée entre autres du suivi de la mise en œuvre de la stratégie.

De la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles responsable de la collecte des données nécessaires pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie et l'évaluation de son impact.

#### 5.5.3.2 Les instances de concertation et coordination

Ainsi que cela a été exposé précédemment, chaque programme ou projet sera doté d'un comité de pilotage.

De plus il est prévu de créer :

- ✓ au niveau de chaque province, un Comité Provincial de Développement Agricole et Rural,
- ✓ au niveau national des comités de filières.

Le Comité Provincial de Développement Agricole et Rural, devant lequel il sera rendu compte de l'état d'avancement de différents projets et programmes, en cours ou en préparation dans la province, constitue une instance privilégiée de suivi de la mise en œuvre de la stratégie du MINADER dans la Province.

De même les Comités de Filières suivront l'état d'avancement des différents programmes qui concernent le développement d'une filière.

## 5.6 Le rôle des différents acteurs

Le développement des activités agricoles implique plusieurs acteurs. Aussi, pour une meilleure efficacité et une meilleure lisibilité, l'élaboration et la mise en œuvre de la SDSR se doit d'être participative et ce d'autant plus que nous nous trouvons dans un contexte de décentralisation. Trois catégories d'acteurs faisant partie intégrante du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la SDSR ont été identifiées. Il s'agit des acteurs publics, les acteurs privés et la société civile, et les partenaires au développement.

### Les acteurs publics

Ce type d'acteur fait référence à l'état, notamment aux différents départements ministériels suivants : le MINADER, le MINEPIA, le MINTP, le MINRESI, le MINEP, etc (les sectoriels), le MINPLAPDAT et le MINEFI.

Le MINADER est le principal maître d'ouvrage de la stratégie. Il est chargé, au regard des signaux émis par la programmation du développement et le cadrage macro-économique, d'élaborer la politique de développement agricole de concert avec les différents acteurs, de suivre sa mise en œuvre. Il a aussi, au delà de son rôle d'accompagnateur, de régulateur et d'arbitre, un rôle important de fournisseur des

services publics capables de stimuler les acteurs privés dans la mise en œuvre de la SDSR. Il est bien entendu que dans un contexte de libéralisation de l'économie, le MINADER ne joue plus un rôle de production et d'approvisionnement, mais beaucoup plus un rôle de stimulateur des acteurs. D'une manière générale, l'état, à travers le MINADER est chargé, en relation avec les autres Ministères impliqués dans le développement rural, de :

- Définir les politiques et les stratégies ;
- Assurer la participation continue des acteurs à tous les niveaux ;
- Renforcer les capacités techniques et de représentation des acteurs ;
- Suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales ;
- Fournir les services publics nécessaires à davantage d'implication des acteurs, à savoir l'information statistique, technique et économique, les infrastructures de base, la définition des normes)
- Protection sociale
- Faciliter l'accès aux facteurs de production, notamment le Capital

Le MINADER est alimenté dans le processus de diffusion technologique par l'Institut de la Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD) qui a pour rôle de mettre à disposition l'innovation technologique adapté qui permet d'augmenter la productivité, et d'assurer la dynamique du progrès technique. Ce ministère travaille de manière concertée avec les autres départements ministériels sectoriels comme le MINEPIA dont la politique de développement de l'industrie animale dépend fortement de la politique de développement agricole et rurale.

Le désenclavement des bassins de production constitue un des défis majeurs du MINADER dans le processus de développement des productions et de l'offre des produits agricoles. Aussi, le MINTP s'illustre comme un partenaire privilégié dans la réalisation des infrastructures de communication, notamment les pistes rurales. C'est aussi le cas avec le MINMEE en ce qui concerne le plan d'hydraulique rurale.

Le programme de gestion des ressources en eau et du maintien de la fertilité des sols est conçu avec le concours du MINEP qui est aussi très actif dans le suivi de la mise en œuvre.

Le MINADER travaille aussi en étroite collaboration avec le Ministère en charge de la décentralisation dans l'élaboration et la mise en œuvre de son programme de développement local et communautaire. Dans ce cadre, les collectivités locales décentralisées constituent des partenaires incontournables. L'élaboration des Plans villageois de développement est faite de concert avec des collectivités qui expriment et priorisent les problèmes de développement de leurs zones respectives. Elles sont ensuite très participatives autant dans la planification des actions à mener, et suivent celles-ci dans la mise en œuvre.

Le MINPLAPDAT quant à lui est chargé de programmer le développement et, de ce fait, donner les signaux de long terme qui permettent aux Ministères sectoriels de définir leurs objectifs de politique. Il a aussi pour rôle de coordonner les actions de développement dans le pays afin de s'assurer de la cohérence et des synergies entre différentes politiques de développement.

Le MINEFI est chargé de définir le cadrage macro-économique de long terme, permettant ainsi aux sectoriels d'anticiper efficacement sur les ressources qui pourraient être disponibles. Il joue le rôle important d'ordonnateur national, et à ce titre, il est l'intermédiaire entre les sectoriels et les partenaires au développement. Il établit les priorités des secteurs économiques en fonction de ses propres objectifs de croissance. Il est le principal arbitre des allocations budgétaires aux différentes structures consommatrices de budget.

### **Les acteurs privés et la société civile**

Il s'agit ici des acteurs impliqués dans l'ensemble de la filière agricole, de la production à l'exportation en passant par les approvisionnements en intrants, la commercialisation et le transport, et la transformation. Il peut s'agir des producteurs isolés, de groupes de producteurs, des entreprises spécialisées, ou d'organisations faitières (OPA). Leur principal rôle est de fournir les biens et services de qualité, capables de satisfaire qualitativement et quantitativement la demande nationale, sous-régionale et internationale. C'est à ce groupe d'acteurs qu'il revient principalement de mettre en œuvre la politique définie de concert avec le MINADER.

Pour atteindre cet objectif, ce groupe d'acteurs, généralement vulnérable dans un contexte économique relativement morose, se doit d'être organisé afin de jouer pleinement son rôle de représentation. Il se doit aussi de réagir aux signaux du maître d'ouvrage. Il doit participer aux différents cadres de concertation et émettre son avis sur les mesures de politique en vigueur ou envisagées par le maître d'ouvrage.

Le maître d'œuvre se doit aussi de se conformer à la réglementation en et respecter les normes établies par le maître d'ouvrage.

Il doit s'approprier entièrement la stratégie qui reste le cadre formel de l'exercice de ses fonctions.

### **Les partenaires au développement**

Les partenaires au développement restent les principaux pourvoyeurs de ressources humaines et financières extérieures, nécessaires pour conduire la politique de développement agricole. Ils peuvent être des partenaires multilatéraux ou bilatéraux. Ils appuient techniquement et financièrement l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.



# **ANNEXES**

**Annexe 1 :**

**Cadre de Dépenses à *Moyen Terme* (CDMT)**

**Annexe 2 :**

**Exemple de Fiche d'Activités de Projet**

**Annexe 3 :**

**Exemple de Fiche d'Indicateurs de Suivi-Evaluation de Projet**

